

HORIZONS

Magazine municipal de la Ville de Noisy-le-Sec

N°5 • MAI 2021



L'éducation au cœur des priorités

p.8-9

UN BUDGET 2021
MAÎTRISÉ ET
AMBITIEUX

p.10

VACCINATION
ANTI-COVID : MODE
D'EMPLOI

p.25

DU CINÉMA
PARTOUT, POUR
TOU-TÈ-S



Covid-19 : se vacciner, c'est se protéger

Vous êtes Noiséen-ne âgé-e de 60 ans et + ?



La Ville de Noisy-le-Sec peut vous inscrire et vous orienter vers l'un des centres de vaccination proches et pour le prochain Bus de la vaccination du Département de la Seine-Saint-Denis.



Contactez le 01 49 42 66 97

Ligne temporaire

Du lundi au vendredi :
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Les demandes de rendez-vous seront satisfaites en fonction de l'évolution des stocks de vaccins disponibles.

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



EDI PARQUET
SPÉCIALISTE FRANÇAIS DU PARQUET BOIS

POSE
OFFERTE
DE VOTRE
PARQUET*

Show Room
EDI PARQUET
Vente, Pose & Rénovation
de tout type de Parquet

8, chemin des Groux
93130 NOISY LE SEC
06 10 68 78 76 • 09 83 96 73 76
contact@edi-parquet.fr
www.edi-parquet.fr



*Pour toute commande passée avant le 30/04/21

DUBERNAT GILLES

TAPISSIER- DÉCORATEUR
RÉFECTION DE SIÈGES-CANAPÉS
TENTURES MURALES- DOUBLE RIDEAUX

GILLES DUBERNAT@GMAIL.COM
32 RUE ANATOLE FRANCE
93 130 NOISY-LE-SEC
TÉL : 01 48 30 76 00
PORT : 06 09 07 61 38

EN IMAGES

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

P. 4-5**NOISY EXPRESS****P. 6-7**

BRÈVES ET INFOS PRATIQUES

VIVRE À NOISYACTUALITÉ MUNICIPALE,
ÉCO-GESTE ET TRAVAUX**P. 8-21****ILS FONT NOISY**

LES FORCES VIVES DE NOTRE VILLE

P. 22-24**TEMPS LIBRE**CULTURE, PATRIMOINE,
SPORT ET LOISIRS**P. 25-26****ENTRE NOUS**INFOS DÉCHETS, SANTÉ,
ÉTAT CIVIL ET PETITES ANNONCES**P. 27-29****TRIBUNES****P. 30****CAHIER CENTRAL**

SPÉCIAL « 150 ANS DE LA COMMUNE »

• Directeur de la publication :

Olivier SARRABEYROUSE

• Directeur de la communication :

Erwan GUILLERON

• Rédaction : Kévin PONDAVEN(rédacteur en chef), Justine LE DORTZ,
Sonia BEN HASSINE, Pauline HAMMÉ**• Conception maquette / Graphisme :**

Tania SALIBI EL KHOURY

• Graphisme cahier central :

Bertrand SALLÉ

• Crédits photos : Thibaut DARNAT, direction

de la Communication, Adobe Stock

• Impression :Imprimerie RAS
Édité par la mairie
de Noisy-le-Sec
à 20 500 exemplaires**• Distribution :**

SARL Champar

**Un problème dans
la distribution
du magazine ?**Contactez la direction
de la Communication
de la Ville**• Direction de la Communication :**Place du Maréchal-Foch,
93130 Noisy-le-Sec,
01 49 42 66 24,
communication@noisysecc.fr**Site Internet :** www.noisysecc.fr

Dépôt légal à parution

Régie publicitaire : Cithéa communication,
01 53 92 09 00, www.citheacomcommunication.frRetrouvez l'actualité de la Ville,
via Facebook, sur la page Ville de Noisy le Sec et via votre
smartphone ou tablette sur l'appli
« Ville de Noisy-le-Sec »

À Noisy, on n'arrête pas les projets !

Olivier SARRABEYROUSE
Maire

« En mai, fais ce qu'il te plaît ! ». Que nous aimerions pouvoir suivre le proverbe saisonnier, et retrouver la convivialité de nos vies d'avant la Covid. Oui, malgré les rayons de soleil et le muguet frais, nous avons toutes et tous profondément besoin de réenchanter notre quotidien et nos perspectives d'avenir.

Si une municipalité ne peut pas tout, si nos marges d'actions restent limitées, nous concentrons nos efforts pour donner à chacun-e des raisons d'espérer et de vivre dignement. Comment cela se traduit-il ? D'une part, nous oeuvrons pour faciliter la vaccination du plus grand nombre : plateforme téléphonique d'information, repérage et accompagnement des publics prioritaires, multiplication des partenariats pour ouvrir des créneaux de vaccination aux Noiséen-ne-s...

D'autre part, nous agissons sur le volet social et solidaire. Action renforcée du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), notamment à destination des seniors, soutien logistique aux associations actives d'aide alimentaire, accompagnement des jeunes et permanences psychologiques... En parcourant les pages de ce numéro, vous découvrirez les multiples actions portées par la Ville.

Oui, nous menons, et surtout préparons, de grands chantiers pour améliorer la politique éducative dans les écoles, pour adapter la ville au changement climatique, pour retisser du lien et retrouver du commun dans tous les quartiers de notre ville, pour valoriser le territoire...

Nous ne laissons pas non plus de côté le droit aux loisirs, au sport et à la culture : nous faisons le maximum pour maintenir les activités possibles d'après les consignes sanitaires. À la fin de ce mois de mai, nous en serons au temps des cerises et découvrirons une exposition en plein air qui vous plongera au coeur de La Commune de Paris, un épisode historique qui devrait vous étonner, tant certains des combats portés il y a 150 ans, sont encore d'actualité.

“ Nous concentrons nos efforts pour donner à chacun-e des raisons d'espérer et de vivre dignement ”

**ÉCHANGES ATOUR DU PRINTEMPS DES ENFANTS** (lire p.16-17)Le mercredi 26 mai à 19 h, en direct sur  Ville de Noisy le Sec

Pour envoyer vos questions : communication@noisysecc.fr

Vie associative, événements culturels et sportifs, actions municipales, mais aussi animations pour l'enfance, la jeunesse ou nos seniors... chaque mois, retrouvez une sélection des événements qui ont marqué l'actualité de notre ville.



ACTION MUNICIPALE

De nombreux services de la Ville sont restés ouverts pour vous accompagner durant la période de confinement (ici la PMI des Découvertes), avec des horaires adaptés et dans le respect des consignes sanitaires. Retrouvez toutes les infos pratiques sur : www.noisyselec.fr



SOLIDARITÉ

La pharmacie du Marché a offert 6000 masques de protection contre la Covid-19 aux élu-e-s de la Ville, qui seront distribués prochainement aux Noiséen-ne-s.



SPORT



À 25 ans, la Noiséenne Amandine Buchard a été sacrée championne d'Europe de judo dans la catégorie des - 52 kg le 16 avril, glanant ainsi le premier titre international de sa carrière. Félicitations à Amandine pour cette magnifique performance, de très bon augure à trois mois des Jeux Olympiques de Tokyo.



DEVOIR DE MÉMOIRE



Le maire, Olivier Sarrabeyrouse, Wiam Berhouma, adjointe déléguée notamment à la promotion et au développement de la culture et à la transmission de la mémoire (en photo) et Jean-Paul Lefebvre, conseiller municipal, ont rendu hommage aux victimes du terrible bombardement du 18 avril 1944 qui détruisit une partie de notre ville et entraîna près de 500 morts, des centaines de blessés et des milliers de sinistrés.



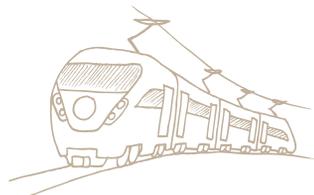
VACCINATION

La Ville a accueilli le « Bus de la vaccination » du Département de la Seine-Saint-Denis les 9 et 23 avril, permettant ainsi à des dizaines de Noiséen-ne-s de se faire vacciner contre la Covid-19.



PRÉVENTION

Qu'est-ce qu'une addiction ? Quels sont ses dangers ? L'Unité de Prévention et de Santé Publique de la Ville, en collaboration avec Julie Deloupy (psychologue spécialisée dans les addictions) et La Compagnie Rendez-moi mes sentiments, a mené une action sur les conduites addictives (protoxyde d'azote, tabac, alcool...) auprès de 168 élèves de 6^e et de 5^e du collège Cassin.



T1 : la concertation se poursuit

Le 13 mars, plus de 60 personnes, dont une dizaine à Noisy-le-Sec, ont participé aux balades exploratrices organisées par Est Ensemble et les villes concernées par le tracé du futur prolongement du tramway T1. Une belle occasion de recueillir *in situ* les avis et les ressentis des participant-e-s. Le 25 mars, un atelier en ligne réunissait près de 100 personnes pour continuer le diagnostic. Est Ensemble vous propose désormais de poursuivre la réflexion sur les aménagements autour des abords du T1 grâce à une carte interactive. Sur celle-ci, vous pouvez inscrire vos lieux préférés, vos « pépites », les endroits à améliorer et vos suggestions d'aménagement.

 www.est-ensemble.fr/carte-participative-T1



Une nouvelle école d'art pour les 16-25 ans

Sup de Sub, une action-école d'art pour les 16-25 ans, gratuite et 100% inclusive, vient de s'installer dans le parc de la Bergère, en face du quartier Engelhard. Son but n'est pas seulement de former ses étudiant-e-s à devenir artistes professionnel-le-s, mais d'apprendre à faire sa vie, comme une œuvre. Elle vise à soutenir des jeunes en réelle difficulté dans le développement de leurs capacités, et dans le libre choix de leurs orientations. Les pratiques artistiques et de création constituent le fil conducteur d'un parcours de 15 mois conduisant vers tous les métiers, et pour lequel 40 étudiant-e-s seront sélectionnés. Sup de Sub est soutenue par le ministère du Travail, dans le cadre du dispositif 100% inclusion.

 **Pré-inscription pour la prochaine rentrée jusqu'au 30 mai sur : <https://supdesub.com/>**

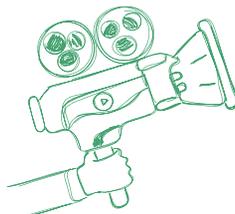


UNE VIDÉO QUI A DU STYLE

Des élèves de 1^{re} année du CAP métiers de la mode et du vêtement flou du lycée professionnel Théodore-Monod participent au concours "Je filme le métier qui me plaît". Très investi-e-s et accompagné-e-s par leurs professeurs, ils ont écrit, choisi les musiques et tourné une vidéo de 3 minutes présentant le métier de couturier-e. Un travail réussi puisque leur création fait partie de la sélection officielle de ce concours national. En attendant de savoir s'ils remporteront un prix du jury, vous pouvez les aider à décrocher le « clap de com » qui récompense la vidéo obtenant le plus grand nombre de vues, de likes et de commentaires.



Pour les soutenir, cliquez sur ce lien : <https://urlz.fr/flpz>



LÉO BOUCRY DANS LE TOP 50

Avec 1 700 courts-métrages visionnés par près d'un million de spectateurs en ligne, le Nikon Film Festival a battu tous les records cette année. Parmi les films présentés, le très poétique *Theatrum Mundi* réalisé par Léo Boucry, Noiséen de 18 ans au parcours très prometteur, a séduit le public mais surtout le jury qui l'a placé dans les 50 finalistes du concours. Le classement final devait être dévoilé le 30 avril.



www.festivalnikon.fr



Listes électorales : inscrivez-vous !

Pour voter aux prochaines élections régionales et départementales des 20 et 27 juin (dates fixées sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire), inscrivez-vous sur les listes électorales au plus tard le vendredi 14 mai avant minuit sur service-public.fr ou directement à l'Hôtel de ville avant le vendredi 14 mai à 18 h. Si vous avez déménagé à une autre adresse à Noisy, il est important de le signaler au service Élections. Si une erreur concernant votre état-civil figure sur votre carte électorale, toute demande de correction est à effectuer sur service-public.fr. Enfin, pour connaître votre situation électorale, vous pouvez consulter ce lien : <https://urlz.fr/9d2N>

 **Renseignements et pièces à fournir sur : www.service-public.fr**

14 mai

DATE BUTOIR POUR S'INSCRIRE
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Enquête : cadre de vie et sécurité

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI), réalise jusqu'au 26 juin, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette consultation vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité, mais aussi à connaître les faits de délinquance dont vous auriez pu être victimes. À Noisy, quelques ménages seront sollicités par des enquêteur-ric-e-s qui prendront contact avec vous (physiquement ou par téléphone en fonction du contexte sanitaire), munis d'une carte officielle les accréditant. La Ville vous remercie par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

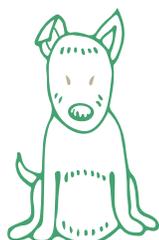
La CSF change ses contacts



La section locale de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) a modifié ses coordonnées. Vous pouvez la joindre au 06 12 12 73 84 ou par courriel à rbenhajjou@yahoo.fr. Pour rappel, dans le cadre de l'organisation d'un salon du livre d'occasion les 1^{er} et 2 octobre, la CSF recueille vos dons de livres, manuels scolaires, dictionnaires, romans, BD... N'hésitez pas à les apporter dans le local de l'association (prise de rdv par téléphone).

 **Confédération Syndicale des Familles**
2 avenue Alsace-Lorraine

Chiens dangereux : vos obligations



En France, les chiens dangereux sont répertoriés en deux catégories : les chiens d'attaque (cat.1) et les chiens de garde et de défense (cat.2). Leurs propriétaires ont des obligations à respecter sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à 15 000 € d'amende ou une peine de 6 mois de prison. La détention de ces chiens est soumise à plusieurs conditions : formation d'aptitude du propriétaire, permis de détention, identification, évaluation comportementale du chien, etc. Il est interdit de détenir l'un de ces chiens si vous êtes mineur, majeur sous tutelle, condamné pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire ou si la garde d'un chien vous a été retirée. Enfin, vous devez tenir votre chien en laisse et lui mettre une muselière lorsque vous circulez sur la voie publique, dans les parties communes d'un immeuble, dans les lieux publics et les transports en commun.

 Consultez le lien suivant : <https://urlz.fr/4GmA>

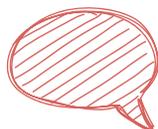


MÉTROPOLE : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Vous aspirez à faire entendre votre voix et à participer à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines ? Vous êtes porteurs d'idées et de propositions pour l'avenir ? Devenez membre du collège des habitant-e-s du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (Codev), une instance consultative apolitique qui inscrit son action dans un dialogue bienveillant et respectueux des opinions de chacun-e.



Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 14 mai en consultant le lien suivant : <https://bit.ly/3wCzk8r>



CONSEIL MUNICIPAL : EN DIRECT

La prochaine séance du Conseil municipal, se déroule le jeudi 20 mai à partir de 18 h 30.



À suivre en direct sur : www.noisy-le-sec.fr

LA FÊTE DES VOISINS REPORTEE

En raison de la situation sanitaire, la Fête des voisins, initialement prévue le vendredi 28 mai a été reportée au vendredi 24 septembre.



www.lafetedesvoisins.fr

DON DU SANG

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang ! Une collecte est organisée le mercredi 19 mai de 14 h à 19 h, salle Gérard-Philipe, 115 rue Jean-Jaurès. Il faut être impérativement muni de sa pièce d'identité et il est recommandé de ne pas venir à jeun.



Prise de rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

S'engager pour les enfants malades

Depuis 1987, en lien avec 150 services pédiatriques à travers la France, l'association Petits Princes permet aux enfants et adolescent-e-s gravement malades de vivre leur rêve et leur apporte ainsi ce petit surplus d'énergie si nécessaire pour combattre la maladie. L'association recherche de nouveaux bénévoles pour exaucer leurs rêves. Si vous habitez en Île-de-France et êtes disponible deux jours par semaine, contactez l'association pour devenir bénévole. Vous pourrez ainsi acquérir de nouvelles compétences et partager une aventure humaine hors du commun.

 01 43 35 49 00
www.petitsprinces.com



7900

RÊVES D'ENFANTS ET ADOLESCENT-E-S RÉALISÉS DEPUIS 1987

Deux projets écologiques et solidaires lauréats !



Deux initiatives noiséennes sont lauréates de l'appel à projets participatifs écologiques et solidaires de la Région Île-de-France. L'association Fil Circulaire va recevoir une subvention de 10 000 € pour son projet de boutique-atelier-mercerie visant à transmettre les savoir-faire de la couture, réduire nos déchets textiles et sensibiliser sur l'impact social et environnemental de la mode. Elle vous donne rendez-vous pour des ateliers et échanges en ligne à partir de début mai. Le second projet soutenu à hauteur de 4 250 € est celui porté par les jeunes de l'Institut Médico-Éducatif Henri-Wallon, baptisé Ecolo produits, portant sur la fabrication de produits d'entretien biologiques. Les deux lauréats remercient toutes celles et ceux qui ont voté en ligne et la municipalité pour son soutien.

 **Fil Circulaire**
Écolo produits : <https://urlz.fr/fviY>

Un budget 2021 maîtrisé et ambitieux

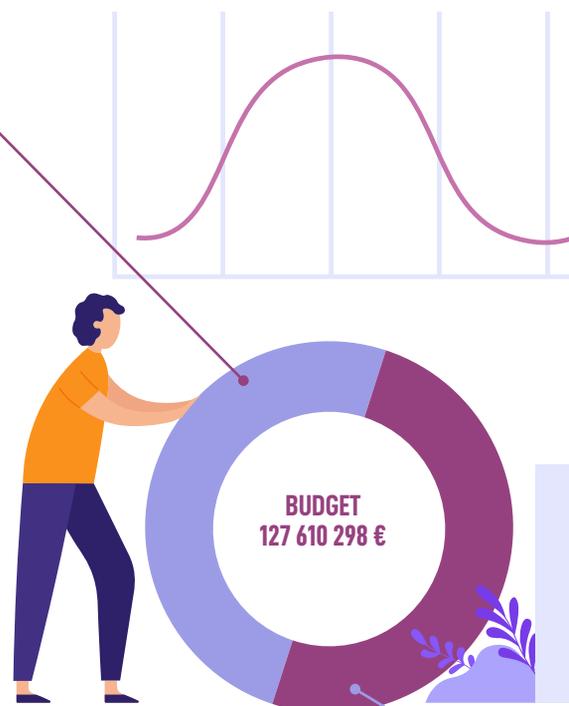
Le premier budget de la mandature a été voté le 8 avril. Il traduit, en chiffres, la volonté d'investir massivement pour renforcer le service public, l'accès aux droits et à la santé, mais aussi d'accélérer la transition écologique...

Du fait de la crise sanitaire, près de 10 millions d'euros du budget 2020 n'ont pas été dépensés. « Pour récupérer cette somme dans le budget 2021, nous avons avancé le vote du compte administratif 2020 qui se déroule habituellement en juin, explique Corinne Bord, adjointe aux finances et aux achats. Cette procédure inédite permet de bénéficier d'un budget record à 127 millions d'euros (fonctionnement et investissement cumulés), sans augmenter les taux des impôts locaux et les tarifs des services municipaux, » ajoute l'élue.

ÉDUCATION, ACCÈS AUX DROITS, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Ambitieux tout en restant maîtrisé », ce premier budget de la mandature se caractérise tout d'abord par « un très gros effort en matière d'investissement » avec une hausse de 17 % par rapport au budget 2019 (dernier exercice sans Covid). Un choix qui permet de mettre en œuvre, dès à présent, les engagements forts de l'équipe municipale notamment en matière d'éducation, objectif prioritaire du mandat, avec le déploiement d'un ambitieux Projet Éducatif Global mais aussi la poursuite et le lancement du projet de reconstruction de l'école Langevin. Des choix forts également en matière d'accès aux droits et à la santé, de participation citoyenne ou encore de transition écologique, avec un important programme de rénovation énergétique des bâtiments et de renaturation de notre ville.

RECETTES	
Fonctionnement : 86 631 096 €	
Dont :	
Impôts locaux : 31,1 M €	
Métropole du Grand Paris : 14,6 M €	
Dotations globales de fonctionnement (État) : 13,5 M €	
Transferts de ressources entre collectivités (dont notre Ville bénéficie) : 6,4 M €	
Produits des services (cantine, accueils de loisirs, séjours jeunesse, crèches...) : 3,6 M €	
Investissement : 40 979 202 €	
Dont :	
Autofinancement : 14,7 M €	
Excédent de fonctionnement capitalisé : 8,9 M €	
Emprunts : 2,8 M €	
Subventions : 1,3 M €	



QUATRE PRIORITÉS

1- Préserver le pouvoir d'achat

0%
d'augmentation
des taux des impôts locaux
et des tarifs des services publics

2- Privilégier l'investissement et la relance

+ 17% sur le montant des investissements par rapport au budget prévisionnel 2019

3- Maîtriser l'endettement

Capacité de désendettement maintenue en dessous du seuil des 10 ans pour conserver des taux d'intérêt bas

4- Rechercher des alliances territoriales et financières

C'EST QUOI UN PPI ?

La municipalité élabore actuellement un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Cette technique va permettre de répartir dans le temps l'effort financier, notamment pour les grandes opérations d'investissement et d'éviter des reports de crédits importants d'une année sur l'autre.

1 166 890 €

**DE SUBVENTIONS
VERSÉES AUX ASSOCIATIONS**

+ 2,18 %

par rapport au budget 2020

« Tous ces investissements s'appuient sur des recettes plus importantes issues notamment du plan de relance du gouvernement, mais aussi sur une recherche active de nouvelles subventions et une stratégie financière réfléchie sur le long terme à travers un Plan Pluriannuel d'Investissement (lire encadré ci-contre), » explique Corinne Bord.

Enfin, les élu-e-s ont fait le choix de renforcer un service public longtemps malmené en augmentant légèrement les frais liés au personnel (+2,9%) et les dispositifs de formation, et en élaborant, avec les habitant-e-s, une offre de services mieux adaptée à leurs besoins.

Les actions phares en chiffres

Renforcement du service public, Projet Éducatif Global, instances participatives, rénovation durable des équipements, transition écologique... Voici, en chiffres, les grands projets menés en 2021.



PROJET ÉDUCATIF GLOBAL

Plan de formation des animateur-ric-e-s, recrutement soutenu, équipement des écoles en matériel informatique, renforcement des équipes éducatives...

433 500 €

PROJET INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

En s'appuyant sur le plan de relance du Gouvernement, la Ville va équiper 77 classes des écoles élémentaires en matériel informatique : ordinateurs, vidéo-projecteurs, tablettes tactiles et PC portables. Un investissement qui permettra de développer les Espaces Numériques Éducatifs dès la rentrée prochaine.

200 000 €

(dont subvention de l'État de 133 500 € répartis sur les exercices 2021 et 2022.)

ACCÈS AUX DROITS

BUS FRANCE SERVICES

Ce bus garantira la présence du service public dans les quartiers qui en sont dépourvus : Londeau, Boissière, Renardière, Sablière et Léo-Lagrange. À partir de septembre, il proposera différents services (Guichet Unique de la Ville, La Poste, Impôts, Caf, CPAM, Pôle Emploi) au plus près des habitant-e-s.

150 000 €

(dont subventions de l'État : 60 000 € en investissement et 30 000 €/an pendant 3 ans)

GRANDS PROJETS

Opération Cœur de Ville ; Restructuration du Complexe Langevin ; Dernière phase de l'école Jean-Renoir

5 068 400 €

TRAVAUX/ÉQUIPEMENTS

Entretien du patrimoine et des bâtiments scolaires, de la voirie et de l'éclairage public ; Plan accessibilité

3 045 705 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Renaturation : diagnostic phytosanitaire du stade Huvier, plan square et plantations

491 300 €

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Diagnostic énergétique des bâtiments municipaux et scolaires, renouvellement de l'éclairage public (passage au led)

Objectif : répondre aux exigences imposées par la situation climatique et réaliser des économies de fonctionnement (eau, électricité, chauffage)

390 000 €

Mobilités : création de stations Vélib, aides à l'équipement, transformation des bornes Autolib en points de recharge électrique afin d'accompagner la mise en place de la Zone à Faibles Émissions

201 642 €

ACTION SOCIALE/SANTÉ

Aides sociales au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

64 117 €

+ 36 % par rapport au Budget 2020

Prestations renforcées au Centre Municipal de Santé (radiologie, mammographie, sage-femme)

75 000 €

(recettes estimées : 120 000 €)

SERVICES PUBLICS

Nouveau projet d'administration et renouvellement de l'offre de services en concertation avec la population

80 000 €

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Concertations pour le Projet Éducatif Global et les projets urbains ; Création d'un Conseil de la vie associative, d'Assises des Conseils de quartier et de la Jeunesse

50 000 €

DÉPENSES

Fonctionnement : 86 631 096 €

Dont :

Personnel de la Ville : 35,4 M €
Charges à caractère général : 15,8 M €
Contribution au Territoire Est Ensemble : 11,5 M €
Subventions versées (Centre Communal d'Action Sociale, associations, Théâtre) : 4,3 M €
Intérêts de la dette : 2 M €

Investissement : 40 979 202 €

Dont :

Travaux et études, licences informatiques : 15,8 M €
Remboursement du capital de la dette : 5,6 M €

* Les montants indiqués correspondent à des dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Vaccination anti-Covid : mode d'emploi

Lancé depuis le mois de décembre, le déploiement de la vaccination se fait progressivement. La priorité est donnée désormais aux personnes de plus de 55 ans, vulnérables et exerçant certaines professions à risque.

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER DÈS MAINTENANT ?

- les personnes âgées de 55 ans et plus ;
- les personnes âgées résidant en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), dans des unités de soins de longue durée (USLD), en résidences autonomie, en résidences services seniors ;
- les personnels majeurs qui travaillent dans les établissements cités plus haut ;
- les professionnel-le-s majeurs des secteurs de la santé et du médico-social, les pompiers, les transporteurs et les aides à domicile ;
- les personnes handicapées majeures hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels ;
- les personnes majeures vulnérables à haut risque de forme grave de Covid-19, avec prescription médicale de leur médecin traitant ;
- les personnes âgées de 55 ans et plus exerçant des professions à risque*

TESTS ET GESTES BARRIÈRES

Il n'est pas utile de se faire tester avant de se faire vacciner. Cependant, même après la vaccination, le port du masque reste obligatoire ainsi que l'application scrupuleuse des gestes barrières : les études actuelles sur les vaccins contre la Covid-19 ne permettent pas de savoir si une personne vaccinée transmet ou non le virus.

* Professeur-e-s (écoles, collèges, lycées) ; Agent-e-s territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) ; Agent-e-s au contact des élèves ; Accompagnant-e-s des élèves en situation de handicap (AESH) ; Professionnel-le-s de la petite enfance, dont les assistant-e-s maternels ; Professionnel-le-s de la protection judiciaire de la jeunesse et de la protection de l'enfance ; Policier-e-s nationaux et municipaux ; Gendarmes ; Surveillant-e-s pénitentiaires ; Douanier-e-s de la branche surveillance.



PLATEFORME SPÉCIALE VACCINATION

Plateforme téléphonique d'accompagnement et d'orientation mise en place par la Ville à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, entre 50 et 69 ans souffrant de pathologies lourdes ou fragiles. Des agent-e-s répondent à vos questions, peuvent vous proposer des créneaux de vaccination ou vous inscrire sur les listes d'attente.



01 49 42 66 97 (appel gratuit).

Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et
de 13 h 30 à 17 h 30

CAS PARTICULIERS (ENTRE 0 ET 54 ANS)

- Entre 0 et 54 ans, seules les personnes présentant une pathologie à très haut risque de Covid-19 peuvent se faire vacciner. Pour l'instant, les vaccins commercialisés ne sont pas autorisés par l'Agence européenne du médicament chez les enfants
- Les femmes enceintes à partir du deuxième trimestre de la grossesse peuvent se faire vacciner,
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil et en foyers sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge.

VACCINATION GRATUITE

La vaccination est gratuite pour tou-te-s.

 www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Un service public essentiel **assuré**

Lutter contre la circulation de la Covid-19 et assurer les missions prioritaires de service public, c'est pour répondre à cette double problématique que la Ville a adapté son fonctionnement durant le dernier confinement.



Prioriser. C'est ainsi que la Ville a orienté sa politique de service public pendant le mois d'avril. Pour s'adapter à la crise sanitaire et à la réduction de ses effectifs, la municipalité a choisi d'assurer un service public essentiel en identifiant les secteurs prioritaires.

SANTÉ, ACTION SOCIALE, DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Démarches administratives, action sociale, santé, protection infantile, Point Information Jeunesse... ces structures et services sont donc restés à disposition des habitant-e-s, dans le strict respect des consignes sanitaires et avec des horaires adaptés. Le télétravail, privilégié depuis novembre 2020, a été renforcé au sein des effectifs de la Ville pour assurer la continuité des missions à distance, lorsque cela a été possible.

Pour accueillir les enfants des personnels définis comme prioritaires (soignant-e-s, Police nationale, Gendarmerie...), le groupe scolaire Musset-Sand est resté ouvert du 5 au 26 avril. Enseignant-e-s, animateur-ice-s, ATSEM et agent-e-s techniques étaient donc présents chaque jour pour préserver les temps scolaires et périscolaires des enfants.

Afin de permettre aux majeurs ou mineurs accompagnés de continuer à pratiquer une activité sportive, la piste d'athlétisme Jesse-Owens du stade Salvador-Allende a également été ouverte exceptionnellement sur différents créneaux horaires.



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES JEUNES

Isolement, difficultés d'insertion, précarité... Les jeunes, étudiant-e-s ou en recherche d'emploi, sont touchés de plein fouet par la crise sanitaire. Pour leur apporter un soutien, la Ville propose une permanence anonyme et gratuite avec Marie-Françoise Le Coroller, psychologue, **chaque jeudi de 14 h à 17 h au Centre Municipal de Santé, 5 rue Pierre-Brossolette**. « L'objectif est de leur apporter une écoute et un accompagnement face à toutes les difficultés qu'ils rencontrent actuellement, sans que l'aspect financier ne soit un frein », explique la psychologue.



Prise de rendez-vous auprès du Point Information Jeunesse au 06 08 63 39 54 ou par courriel : pij@noisysec.fr

1023

NOISÉEN-NE-S ONT PU ÊTRE VACCINÉS GRÂCE AUX DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VILLE

*chiffres arrêtés au 27 avril

ACCOMPAGNER LA VACCINATION

En parallèle, la Ville poursuit son accompagnement dans la vaccination. En partenariat avec le Département, le CMS de Romainville, la CPAM de Bobigny, les centres hospitaliers de Bondy et de Montreuil, le Centre Communal d'Action Sociale oriente et accompagne les personnes prioritaires (60 ans et +, entre 50 et 69 ans souffrant de pathologies lourdes, personnes fragiles...) vers les centres de vaccination. Les 9 et 23 avril, la Ville a également accueilli le « Bus de la vaccination », du Département de la Seine-Saint-Denis. Enfin, au 21 avril, la plateforme téléphonique d'accompagnement mise en place par la Ville avait permis à 364 Noiséen-ne-s de prendre rendez-vous pour recevoir des injections de vaccins, dont 141 ont été accompagnés par des agent-e-s municipaux volontaires. Vous pouvez joindre la plateforme au 01 49 42 66 97 (appel gratuit).

Pour une accession solidaire à la propriété

Avec le soutien de notre ville, Est Ensemble réfléchit à la mise en place d'un Office Foncier Solidaire sur le territoire. L'objectif ? Permettre à tous les ménages, quels que soient leurs moyens, d'accéder à la propriété.



Après avoir adopté un vœu pour faire partie du dispositif d'encadrement des loyers du parc privé (voir encadré) sur son territoire, Est Ensemble étudie dès à présent la possibilité de créer un Office Foncier Solidaire (OFS). Le Conseil de Territoire doit statuer sur ce projet d'ici l'automne.

STOPPER L'ENVOLEE DES PRIX

Sur le territoire Est Ensemble, les prix élevés du foncier empêchent actuellement les ménages aux revenus les plus modestes d'acheter un bien immobilier : les prix de vente dans les communes denses étant souvent conditionnés au coût élevé des terrains. « *L'objectif de ce dispositif est donc de maîtriser le foncier sur notre territoire en mettant en place des baux solidaires pour, au final, faciliter l'accession à la propriété* », explique Stéphane Beltran, conseiller municipal de la Ville de Montreuil délégué notamment au logement et à l'habitat, et chargé du projet d'OFS pour le territoire Est Ensemble.

Concrètement, en établissant un bail réel solidaire, l'OFS conserve la propriété foncière. L'acquéreur devient quant à lui titulaire du bail



MIEUX ENCADRER LES LOYERS

La municipalité et Est Ensemble ont formulé en début d'année un vœu auprès du ministère du Logement pour intégrer le dispositif expérimental d'encadrement des loyers. Celui-ci permet aux zones dites « tendues » en matière de logement de réguler les montants de location les plus élevés. Sur le territoire Est Ensemble, le prix moyen d'une location atteint 16,5 €/m², contre 13 €/m² pour Nice, 10 à 11 €/m² pour Rennes, Toulouse, Lyon ou Lille, d'autres métropoles identifiées comme zones « tendues ». Affaire à suivre.

et détenteur de la propriété immobilière. Ce système permet de dissocier l'achat du terrain et celui du bâti et ainsi de remédier à la spéculation, en fixant des prix de vente 30 à 40 % moins chers que ceux établis en vente libre.

UN FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF ?

En se portant acquéreur du foncier, Est Ensemble pourra également éviter la spéculation sur les prix du marché d'accession à la propriété, en augmentation constante sur notre territoire, et faciliter l'accès au logement pour de nombreux ménages. Les propriétaires pourront également revendre leur bien – à la condition qu'il soit agréé par l'OFS – au prix d'achat, augmenté par l'évolution de l'indice du coût de construction, empêchant ainsi l'envolée des prix sur les biens. « *Actuellement, nous en sommes en réflexion sur la manière de concevoir l'OFS*, ajoute Stéphane Beltran. *Notre choix s'oriente toutefois vers un fonctionnement associatif, ce qui nous permettrait d'intégrer plus facilement les offices publics, comme la SAEM Noisy-le-Sec Habitat* ». L'Office Foncier Solidaire devrait être mis en place durant le dernier trimestre 2021.

Un nouveau commandant de Police nationale

Le commissariat de Police nationale de Noisy-le-Sec est dirigé depuis le 4 janvier dernier, par le commandant divisionnaire fonctionnel Laurent Piquet. Rencontre.

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

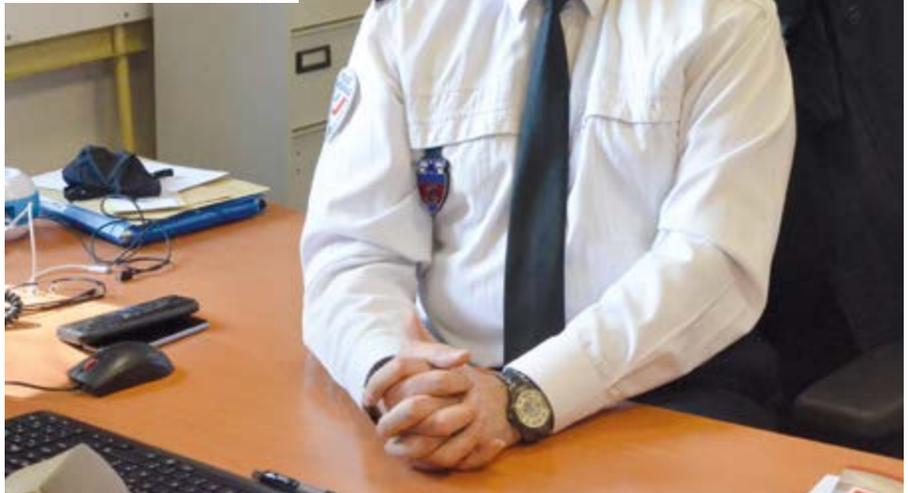
Laurent PIQUET : Je suis entré dans la Police nationale en 1988 comme policier auxiliaire. Après avoir passé le concours d'enquêteur à l'école de Toulouse, j'ai été recruté par le commissariat de L'Hay-les-Roses. En 1993, j'ai intégré l'école supérieure des officiers de police. Devenu capitaine, j'ai été nommé chef de groupe de la sûreté puis adjoint au chef de service à Ivry-sur-Seine en 2007 où j'ai obtenu le meilleur taux d'élucidation de la région. Le terrain, les enquêtes, l'autonomie... Dès les premières années, j'ai eu une réelle passion pour ce métier. Je suis devenu Commandant fonctionnel en 2010 à Boissy-saint-Léger, puis chef de service en 2017 à Charenton-le-Pont. Originaire du Val-de-Marne, j'ai découvert la Seine-Saint-Denis en arrivant à Noisy-le-Sec en janvier dernier.

POURQUOI AVOIR CHOISI NOISY-LE-SEC ?

L. P. : Après avoir travaillé 33 ans dans le Val-de-Marne, c'est une opportunité qui s'est présentée. Il existe seulement 11 postes de commandants divisionnaires en Île-de-France, les occasions de muter sont donc rares. J'ai été très bien accueilli à Noisy-le-Sec, l'adaptation a été rapide et facile. Mes agents sont déjà très bien organisés. C'est un commissariat qui fournit un travail de qualité, où l'entente est bonne avec la municipalité et les différents partenaires, ce qui à mon sens est essentiel.

QUELS SONT LES ENJEUX EN TERMES DE SÉCURITÉ ?

L. P. : Comme partout, nous sommes vigilants face aux troubles à l'ordre public, aux affrontements dans certains quartiers. Nous devons faire face à des problèmes de vols, de trafics de stupéfiants et de vente à la sauvette (lire encadré). La lutte contre les cambriolages et



STOPPER LA VENTE DE CIGARETTES DE CONTREBANDE

Si la municipalité a déjà mené plusieurs opérations contre la vente de cigarettes de contrebande qui sévit aux abords de la gare RER, le commissariat de Police nationale lutte également contre ces trafics en déployant tous les moyens à disposition. En quelques mois, plus d'un millier de paquets de cigarettes ont été saisis et 40 interpellations ont déjà eu lieu conduisant à la mise en garde à vue d'une trentaine d'individus.

« Nous effectuons des rondes quotidiennement, témoigne le commandant. Et nous continuerons ainsi nos actions afin de tendre vers la disparition complète de ces trafics. C'est l'une de nos priorités car il engage la tranquillité publique des usagers. »

“ Le travail que nous effectuons avec la municipalité est particulièrement efficace ”

le vol à la tire fait aussi partie de nos priorités. Depuis mon arrivée, j'ai constaté que le travail que nous effectuons avec la municipalité est particulièrement efficace. D'ailleurs, en attendant le renforcement des effectifs de la Police municipale à Noisy-le-Sec, nous nous occupons des problèmes de stationnement en collaboration avec les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Depuis début mars, ce ne sont pas moins de 30 voitures-épaves qui ont été enlevées grâce à ce partenariat.

QUEL CONSTAT FAITES-VOUS SUR LA SÉCURITÉ À NOISY ?

L. P. : Si l'on observe les chiffres, il semble que nos efforts sont payants. Notre activité est soutenue et plus nous serons sur le terrain, plus la délinquance baissera. Je suis très satisfait de mes équipes car ils sont particulièrement volontaires et réactifs.

Le parking des Découvertes s'agrandit



Après les zones P1 et P2 (1^{er} sous-sol), l'ouverture du P3 (1^{er} et 2^e sous-sol) en ce mois de mai met la touche finale aux travaux de réhabilitation du parking des Découvertes, offrant ainsi davantage de places et un nouvel espace sécurisé pour les usager.e-s et les abonné.e-s.

Le stationnement n'est pas toujours aisé dans le centre-ville et il le sera encore moins dans les prochains mois, avec les travaux de prolongement du tramway T1. Pour répondre à cette problématique et vous permettre de profiter des commerces, du marché et des établissements culturels de Noisy en toute sérénité, Noisy-le-Sec Habitat termine les travaux de réhabilitation du parking des Découvertes, situé rue Jean-Jaurès, sous la place du marché. Cette dernière tranche portera ainsi la capacité totale du parking (public et locataires compris) à 386 places pour les voitures (dont 8 pour les personnes à mobilité réduite), 42 pour les motos, et 32 pour les vélos.

UN PARKING FACILE D'ACCÈS ET ENTIÈREMENT SÉCURISÉ

L'équipement dispose désormais de deux ascenseurs et est entièrement sécurisé grâce à un système de vidéosurveillance et de gardiennage, y compris les soirs et week-ends. Six bornes de rechargement pour voitures électriques (dont 1 pour personnes à mobilité réduite) seront également installées dans les

248

PLACES TOUT PUBLIC
(VOITURES : 184, MOTOS : 32,
VÉLOS : 32)
24 H/24 ET 7 JOURS/7



TARIFS

Abonnement mensuel voiture :
110 €

Abonnement mensuel moto :
55 €

Abonnement mensuel vélo :
10 €

Stationnement horaire :
- 0,15 € / quart d'heure
- 1^{er} quart d'heure gratuit

prochains mois. La zone P3, objet de la dernière tranche de travaux, sera réservée aux locataires de la résidence des Découvertes qui disposaient déjà du parking avant le chantier.

UN QUART D'HEURE SUPPLÉMENTAIRE GRATUIT

Ce sont donc 184 places de voitures, 32 places de motos et 32 pour les vélos qui seront mises à la disposition du public à la mi-mai. De nombreuses formules tarifaires sont proposées. L'une sous forme d'abonnement avec accès par badge et lecture de plaque minéralogique (24h/24, en journée ou en nocturne) pour un tarif de 110 €/mois, la seconde au temps passé pour les usager.e-s occasionnels à un tarif très compétitif de 0,15 € le quart d'heure (avec le premier quart d'heure gratuit).

Pour vous permettre de découvrir tous les avantages de ce nouveau parking, et durant un mois à compter de la date d'ouverture du P3, Noisy-le-Sec Habitat offre un second quart d'heure gratuit.

 contact@noisysechabitat.fr
ou 01 48 10 24 30

CULTURE

Quand le théâtre s'invite à l'école

Avec le projet Lire-Dire, le théâtre contemporain s'est de nouveau invité cette année dans plusieurs classes d'élémentaire et au collège.

Faire découvrir aux enfants des textes et mises en scène de théâtre contemporain dédiés à la jeunesse, les initier à un regard critique. Tels sont les principaux objectifs du projet Lire-Dire initié par le Théâtre des Bergeries. Cette année, en dépit des contraintes sanitaires, l'initiative a été maintenue pour huit classes de CM1 et CM2 et deux classes de 6^e, en partenariat avec la Compagnie La Rousse-Nathalie Bensard, en résidence au théâtre, la médiathèque Roger-Gouhier et le corps enseignant.

C'EST QUOI LIRE-DIRE ?

Initié depuis plusieurs années, cet ambitieux parcours artistique se déroule en plusieurs étapes. Avant la rentrée, un comité de lecture composé notamment des enseignant-e-s, de la Compagnie jeune public, de la médiathèque et du théâtre a sélectionné les huit textes proposés aux classes. À l'automne, ceux-ci ont été



présentés aux enfants par deux comédiennes de la Compagnie, pour qu'ils se les approprient puis débute le travail de lecture à voix haute. Puis, de mars à mai, les enfants ont également rencontré plusieurs auteur-ric-e-s des textes qu'ils ont étudiés.

« Ce projet permet de rapprocher les enfants de la culture théâtrale, de découvrir une forme d'écriture exigeante, le travail de mise en scène, et de vivre une expérience singulière qui marquera leur itinéraire scolaire, indique Wiam Berhouma, adjointe déléguée au développement et à la promotion de la culture. Cela crée une belle dynamique entre les enseignant-e-s, les comédien-ne-s, les bibliothécaires, les conseil-

237 ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF CETTE ANNÉE (198 élèves d'élémentaire et 39 collégien-ne-s)

ler-e-s pédagogiques et l'équipe du théâtre. » Habituellement, les classes se retrouvent sur scène à la fin mai pour présenter leurs lectures. Un événement qui ne pourra probablement pas avoir lieu cette année dans sa forme habituelle. Pour cette édition, l'équipe du théâtre mettra en ligne sur son site internet l'enregistrement sonore des rencontres avec les auteur-ric-e-s d'ici le mois de juin.

 www.leteatredesbergeries.fr

PETITE ENFANCE

Des « petites oreilles » à l'écoute

Mardi 31 mars, 10 h. Une dizaine de tout-petits de la crèche Helen Keller sont confortablement installés dans la salle de l'heure du conte à la médiathèque Roger-Gouhier.

De nombreux livres préalablement sélectionnés par les bibliothécaires jeunesse sont mis à disposition pour lancer une nouvelle séance du dispositif « Les Petites oreilles ». « Ce rendez-vous a été créé il y a plusieurs années en partenariat avec la médiathèque, explique Hania Zidane, cheffe du service Petite Enfance de la Ville. L'objectif est de proposer des lectures partagées aux structures Petite enfance mais aussi de créer un premier lien avec la médiathèque. » À chaque séance, « les adultes sont invités à choisir un livre à la demande de l'enfant et à

lui lire de façon individuelle, précise Fabienne Rieb, responsable de la section jeunesse à la médiathèque. Si l'enfant souhaite réécouter plusieurs fois la même histoire, nous la lui lirons autant de fois qu'il nous le demande et si ce n'est pas le moment pour lui de tourner les pages, nous nous adaptons à son rythme. » Lors de la lecture, les enfants peuvent également choisir librement leur posture, debout ou couché, se déplacer dans la salle, empiler les livres et les coussins s'ils le souhaitent. Ces séances d'une demi-heure sont réparties, selon un planning défini, entre les différentes structures d'accueil municipales et départementales de la petite enfance et proposées également aux assistantes maternelles.



L'éducation au cœur des priorités

Avec le Projet Éducatif Global, la Ville souhaite s'inscrire dans une démarche globale et ambitieuse en donnant davantage la parole aux enfants et en fédérant tous les acteur·rice·s de la vie éducative. **Explications avec Julie Grunebaüm, adjointe déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration.**

Julie GRUNEBÄUM

Adjointe déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration



QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF GLOBAL ?

Julie GRUNEBÄUM : Le Projet Éducatif Global est une démarche volontariste de notre équipe municipale pour définir un cadre commun et cohérent en matière d'éducation. Ce projet vise à fédérer tous les acteur·rice·s qui s'engagent dans la mise en œuvre de la politique éducative avec une seule et unique préoccupation : faire AVEC et POUR les enfants.

QUI EST CONCERNÉ PAR CE PROJET ?

J.G. : Il concerne les différents temps de la vie, de la naissance à l'entrée dans la vie active : famille, scolaire, périscolaire, loisirs... et les différentes sphères. L'idée est d'instaurer un pilotage politique et administratif transversal, collaboratif, et surtout d'intégrer les enfants et les jeunes au cœur de la démarche. Nous souhaitons mettre en synergie les acteur·rice·s éducatifs, les familles et l'Éducation nationale, nous appuyer sur les dynamiques de collaboration existantes, créer du lien entre la stratégie politique et l'opérationnel. C'est un projet sur le long terme qui doit engager une réflexion chez tout le monde. Le Printemps des enfants (lire en p.17), événement qui ne prendra pas la forme que nous souhaitions à cause de la crise sanitaire, sera le temps de lancement de ce projet.



COMMENT COMPTEZ-VOUS FÉDÉRER LES ACTEUR·RICE·S DE L'ÉDUCATION ?

J.G. : Ce projet contient trois orientations stratégiques. La première concerne les droits des enfants, ce n'est pas une opinion, c'est la loi qui nous l'impose. La deuxième, la co-éducation assumée et partagée par toutes et tous et enfin, la troisième, le vivre-ensemble dans un territoire inscrit dans une logique de développement durable. Concrètement, il y aura des temps d'animation et d'échanges entre acteur·rice·s éducatifs. Des formations communes entre animateur·rice·s, enseignant·e·s, agent·e·s et personnels de la petite enfance seront mises en place autour de thèmes essentiels : la posture et la communication de l'adulte envers l'enfant, l'accueil des enfants à besoins particuliers, l'égalité filles-garçons, le

vivre-ensemble, le développement durable et l'alimentation... Dans le budget 2021, un tiers du montant dédié à la formation est d'ailleurs consacré aux professionnel·le·s de l'éducation.

POUR LES ENFANTS, COMMENT CELA VA-T-IL SE TRADUIRE CONCRÈTEMENT ?

J.G. : Le plus important sera de placer le recueil et l'écoute de la parole des enfants au centre de toutes les actions. Pour cela, nous allons créer un Conseil municipal des enfants. Je souhaite que ce conseil tienne toute sa place dans la vie politique de la ville. D'ici là, des moments fédérateurs seront organisés chaque année : le Printemps des enfants dès cette année, mais aussi la semaine du vivre-ensemble autour du 9 décembre et un temps fort sur l'égalité filles-garçons en lien avec la journée du 8 mars.



Un Printemps des enfants, pour libérer la parole

Le Printemps des enfants est un événement qui se déroulera chaque année, au printemps. À l'origine, la Ville prévoyait de l'organiser sur une semaine, à travers différentes rencontres, des moments d'échanges et festifs autour de l'écoute des enfants et de la mobilisation des acteur-ice-s éducatifs. En raison de la situation sanitaire, il a été décidé de l'étaler de la mi-mai à la mi-juin.

Le programme s'articulera autour d'une rencontre-conférence avec une experte ou un expert en pédagogie, d'ateliers proposés par l'association d'éducation populaire « Les Francas » pour recueillir la parole des enfants sur la pause méridienne, de débats philo entre enfants et adultes, de débats entre jeunes, de temps de concertation entre acteur-ice-s de la communauté éducative dans les quartiers. Il y aura aussi des animations culturelles, une conférence en ligne avec des enseignant-e-s et d'autres acteur-ice-s éducatifs, ou encore

la réalisation d'une fresque de street art sur les droits de l'enfant, au centre-ville... Les projets menés tout au long de l'année par les équipes, pour et avec les enfants et les jeunes, seront également valorisés. « *Quelle que soit la configuration que prendra ce printemps, sa programmation posera les fondations du Projet Éducatif Global que nous voulons voir vivre et construire à Noisy* », conclut Julie Grunebaüm.

 Retrouvez le programme du Printemps des enfants sur www.noisylesec.fr

“ Je souhaite que le Conseil municipal des enfants tienne toute sa place dans la vie politique de la ville ”



DES RECRUES EXPÉRIMENTÉES

Laure GUENAOUI
Nouvelle directrice
Éducation de la Ville



Titulaire d'un Master en Gestion des organisations spécialisé dans l'ingénierie de formation et l'accompagnement du changement, Laure Guenaoui dispose d'une expérience de plus de 12 ans dans les Ressources Humaines, la formation, l'insertion et l'éducation populaire au sein de la Ville de Champigny-sur-Marne. À Noisy-le-Sec, où elle a été récemment recrutée en tant que directrice du service Éducation, elle sera notamment chargée de conseiller et mettre en œuvre les orientations municipales et les politiques publiques en matière d'accueil de l'enfant sur les temps scolaires et les temps de loisirs, de participer à la définition du Projet Éducatif Global et des orientations stratégiques en matière d'enfance et d'éducation, ou encore d'intégrer les défis du développement durable.

Sylvia ROUDAUT
Chargée de mission
« Projet Éducatif
Global »



Afin de mener et coordonner le Projet Éducatif Global, Sylvia Roudaut a intégré la direction de l'Éducation en mars dernier. Sa formation en sciences politiques et sciences de l'éducation, mais également son expérience d'animatrice en centres de loisirs ont fait d'elle la candidate idéale pour piloter et animer cet ambitieux projet. Après avoir travaillé pendant 15 ans dans les politiques éducatives locales notamment à Rosny-sous-Bois, Bondy et Saint-Denis, c'est elle qui portera, animera et coordonnera le Projet Éducatif Global en favorisant la rencontre entre les actrices et acteurs éducatifs (professionnel.le.s, associations, parents) et en fluidifiant les relations entre les différentes directions, les services et partenaires.

QUEL EST LE CALENDRIER POUR CET AMBITIEUX PROJET ?

J.G. : Actuellement, nous poursuivons le diagnostic de territoire engagé depuis juin 2020, la rencontre avec les acteur-ice-s éducatifs, en lançant la démarche de Projet Éducatif Global dans le cadre du Printemps des enfants. A la rentrée, ce travail de co-construction reprendra pour définir les actions et objets de travail prioritaires.

“ Dans le budget 2021, un tiers du montant dédié à la formation est consacré aux professionnel-le-s de l'éducation ”

Un printemps fleuri

À l'approche des beaux jours, les agent.e.s des Espaces verts repensent les massifs répartis sur la commune. La végétalisation et l'embellissement se poursuivent également dans les cimetières.



Une prairie fleurie de 500 m² embellit le nouveau cimetière.



Semer, planter, arroser... le printemps est synonyme de floraison et de renouveau. Les massifs floraux, partout en ville, sont donc en pleine mutation pour se parer de nouvelles couleurs jusqu'à l'automne prochain.

ARBUSTES, VIVACES ET PLANTES DE SAISON

Ces massifs seront composés d'arbustes, de plantes vivaces et saisonnières, actuellement disséminés par les agent.e.s des Espaces verts sur les différentes surfaces dédiées dans les parcs, les parterres, les ronds-points, etc.

Cette répartition en trois variétés offre ainsi une solution optimale pour la gestion différenciée des massifs. En effet, les vivaces et arbustes, après une période d'installation, offriront une gestion plus équilibrée de l'espace, mais aussi, comme ils sont moins demandeurs en eau, une meilleure maîtrise de sa consommation. Un fleurissement s'installera ensuite sur les trois saisons les plus florifères, au printemps, à l'été et en automne.

En parallèle, la végétalisation des cimetières se poursuit. Une prairie fleurie de 500 m² verra ainsi bientôt le jour dans l'ancien cimetière, près de la gare. Une centaine de rosiers et d'iris,



UNE CLASSE, UN ARBRE

À l'automne 2021, la Ville lancera l'opération « Un arbre pour une classe » afin de revégétaliser les cours des écoles. Un plan d'implantation est actuellement en cours de finalisation et le projet sera présenté aux élèves à la prochaine rentrée scolaire. Dans chaque école, la plantation constituera un événement pour la classe concernée.

“ Cette végétalisation nécessitera moins de désherbage grâce à la mycorhize contenue dans les semences ”

ont été plantés. À la Boissière, au nouveau cimetière, une partie des allées a été végétalisée suite à l'utilisation de l'*hydromulching*, une machine projetant un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau et d'engrais organiques. Les autres allées seront elles aussi ré-engazonnées en fin d'année. De plus, à l'arrière du cimetière, tulipes, muscaris, narcisses et jonquilles composent désormais une jolie prairie fleurie de 500 m².

MOINS DE DÉSHERBAGE

À terme, cette végétalisation des cimetières nécessitera moins de désherbage grâce à la mycorhize contenue dans les semences. Ce petit champignon très utile tue les mauvaises herbes, facilitant la poussée du gazon et son entretien.

L'ÉCO-GESTE DU MOIS

Parce que l'écologie est un enjeu phare et qu'il n'y a pas de « petits gestes » pour sauver la planète, retrouvez tous les mois des conseils et infos pratiques pour faire des économies, tout en préservant l'environnement.

Découvrez les pouvoirs magiques des **eaux de cuisson**



Dégraisser

L'eau de cuisson des pommes de terre ou des pâtes est un excellent nettoyant qui redonne de l'éclat aux sols et dégraisse la vaisselle. Versez l'eau encore chaude, frottez, puis rincez à l'eau claire et froide.



Digestion

Riche en fibres et en nutriments, l'eau de cuisson du riz est la boisson conseillée pour traiter les problèmes gastro-intestinaux. Elle prévient et guérit la constipation en aidant votre organisme à digérer et en diminuant les ballonnements. Vous pouvez la consommer en y ajoutant du sucre ou du miel, 1 à 3 fois par jour.



Fertiliser

L'eau de cuisson des œufs ou des légumes, riche en calcium et autres nutriments, est un excellent moyen pour enrichir la terre et nourrir les plantes. Conservez l'eau de cuisson refroidie et arrosez vos plantes (intérieures et extérieures) une fois par semaine.



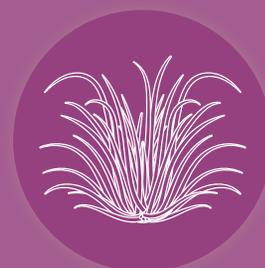
Soin capillaire

L'eau de cuisson du riz ou des pâtes apporte un soin à vos cheveux abîmés. Appliquez la tiède sur vos cheveux, massez et laissez poser 10 minutes. Puis rincez et utilisez votre shampoing habituel. L'amidon contenu dans le riz sublime les cheveux rebelles, lisse la fibre capillaire et laisse les cheveux soyeux.



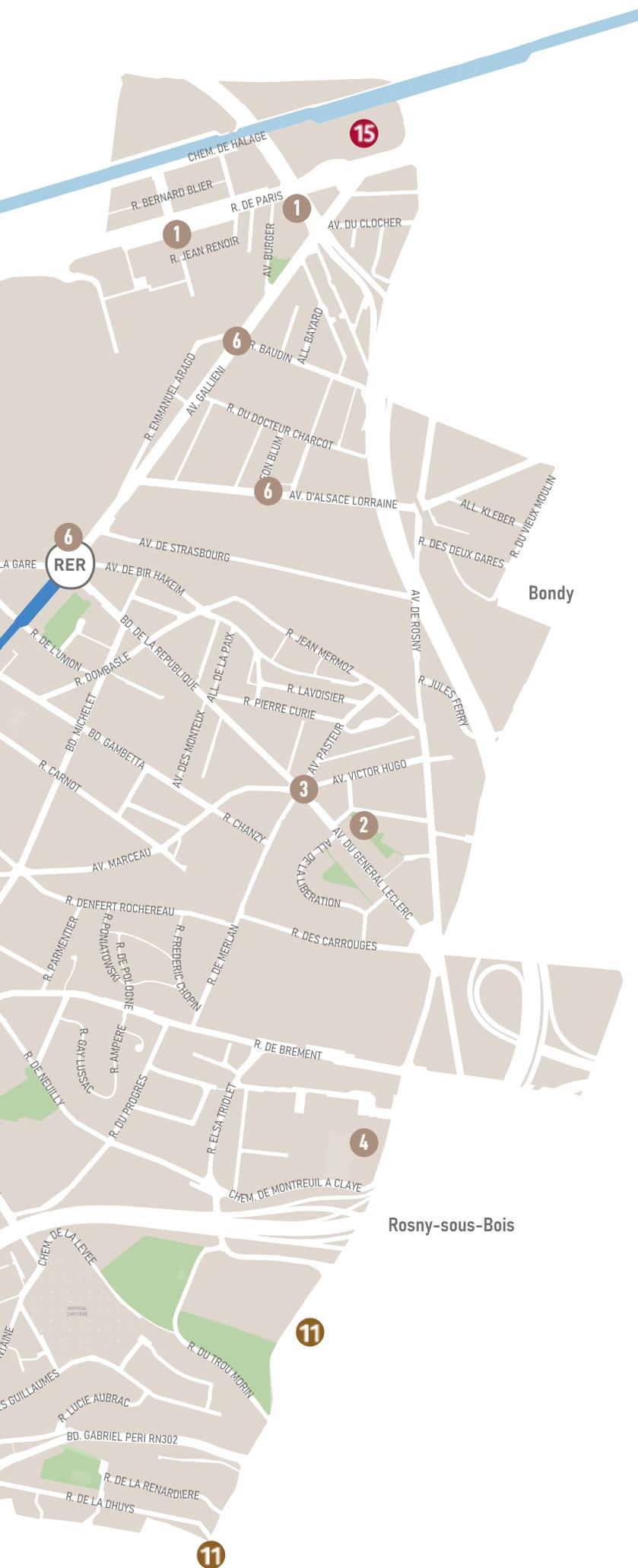
Cosmétique

Appliquée tiède sur la peau, l'eau de riz assouplit les tissus et hydrate l'épiderme. Grâce à ses acides antioxydants, elle soulage les irritations, ralentit le vieillissement des cellules et agit comme cicatrisant. Utilisez-la aussi à la place de votre tonique habituel car elle tonifie la peau grâce à l'amidon contenu. L'eau de cuisson du riz aide aussi à lutter contre l'apparition des points noirs en resserrant les pores de la peau.



Désherber

Très riche en amidon, l'eau de cuisson des pommes de terre, du riz ou des pâtes agit comme un désherbant naturel très efficace. Versez l'eau chaude sur les indésirables, en prenant garde de ne pas en verser sur les autres plantes. Attention aussi à l'excès de sel. S'il est efficace comme désherbant, en grosse quantité, il agresse les micro-organismes.



LIGNE 15, GRAND PARIS EXPRESS

CANAL DE L'OURCQ / PONT DE BONDY

Berges du canal de l'Ourcq :
déviation des réseaux électriques dans le cadre des travaux préparatoires de la future gare du Grand Paris Express
Jusqu'en octobre 2021

Rue de Paris (ex-RN3) :
circulation automobile sur deux voies au lieu de trois
Jusqu'au 15 mai 2021

Travaux réalisés par RTE et Enedis



Plan de circulation durant les travaux sur :
noisylesec.fr/cadre-de-vie/travaux-en-cours
Agent de proximité :

Frantz Nestor, 07 76 99 25 70, contact.societedugrandparis.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre du projet du Grand Paris Express et de la ligne 15 Est, une enquête publique relative à la modification de la déclaration d'utilité publique se tient du 3 mai au 11 juin 2021.

Toute observation et proposition est à déposer sur :
www.enquetepubliqueligne15est.fr/dossier-enquete-publique/

ou au Centre administratif de la mairie de Noisy-le-Sec, 1 rue Chaâlons où se tiendra une permanence de la commission d'enquête : vendredi 7 mai 2021 de 14 h à 17 h, et mardi 1^{er} juin 2021 de 9 h à 12 h.



PROLONGEMENT TRAMWAY T1

RUES JEAN-JAURÈS ET ANATOLE-FRANCE

Travaux préparatoires dans le cadre du prolongement du tramway T1
Attention : stationnement et circulation perturbés

Agent-e-s de proximité :

Au cœur du chantier, ils sont à vos côtés pour répondre à vos questions :

- Saïd, agent de proximité
07 79 82 05 93, said@t1bobigny-valdefontenay.fr

- Sonia, référente commerçant-e-s
06 14 30 94 96, sonia@t1bobigny-valdefontenay.fr

t1bobigny-valdefontenay.fr



PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 DU MÉTRO PARISIEN

- Poursuite des travaux d'aménagement des quatre futures stations prévues à Noisy-le-Sec
 - Tunnelier arrivé à la station Place Carnot. Creusement en direction de la station Serge Gainsbourg, aux Lilas
 - Réalisation du viaduc sur la station Côteaux-Beauclair
- Mise en service estimée : mi-2023**

prolongementligne11est.fr

Retrouvez l'ensemble des travaux en cours sur
www.noisylesec.fr/cadre-de-vie/travaux-en-cours

Hannah Benkemoun, la fibre sociale et artistique

Cheffe de service éducatif au sein d'un foyer pour personnes en situation de handicap mental à Noisy, **Hannah Benkemoun s'est fait également connaître récemment pour ses talents d'illustratrice.**

Pourquoi choisir entre ses deux vocations ? Depuis son enfance, Hannah Benkemoun a toujours « *baigné dans deux univers, le social et l'artistique* » qu'elle parvient aujourd'hui à concilier. D'un côté, sa profession de cheffe de service au sein d'un foyer pour personnes en situation de handicap mental, de l'autre son talent de dessinatrice qui lui a permis récemment d'illustrer son premier album jeunesse. Ces deux sensibilités, elle les doit d'abord à ses parents : « *un papa médecin engagé bénévolement auprès de personnes sans domicile fixe et une maman travaillant à la fois dans le médico-social et céramiste.* »

« CE MÉTIER RÉCLAME UNE GRANDE HUMILITÉ »

Dans sa jeunesse, Hannah développe ses qualités artistiques, à travers le dessin. « *J'ai choisi l'option arts plastiques au lycée, mais je n'ai jamais pensé en faire mon métier* », raconte-t-elle. Elle se tourne alors vers l'éducation spécialisée et son diplôme en poche, va exercer pendant 15 ans dans la protection de l'enfance. « *J'ai apprécié ce métier pour sa grande diversité, la relation avec les familles, la possibilité d'améliorer des situations complexes,* » explique la Noiséenne de 35 ans. Mais Hannah souhaite se lancer un nouveau défi professionnel. Elle suit une formation pour devenir cadre et depuis septembre 2020, elle exerce au foyer de vie Jean Caron à Noisy-le-Sec, en qualité de cheffe de service éducatif à l'accueil de jour Orhan Ger, qui héberge des personnes en situation de handicap mental. Garante du bien-être des 13 résident-e-s adultes, elle coordonne la vie du foyer et les actions en lien avec les éducateur-ric-e-s. Dans cette association de parents à l'environnement très familial, elle se plaît à « *impulser des projets avec son équipe pour stimuler sans cesse les résident-e-s et leur permettre d'avoir la vie la plus épanouie possible.* » Malgré tout, elle



UNE PRINCESSE MILITANTE

L'envol des princesses est un conte humoristique et engagé qui aborde des questions d'actualité telles que l'égalité femmes-hommes et l'affranchissement du poids de la tradition. C'est l'histoire d'une princesse qui arrête d'attendre son prince charmant et prend sa vie en main en parcourant le monde. Au fil de ses aventures, elle rencontre et met en avant des figures de l'émancipation féminine. Porté par des illustrations naïves et drôles, cet album invite à la réflexion et offre la possibilité aux enfants d'accéder aux débats actuels de notre société.



L'envol des princesses,
Éditions Thot

Dès 6 ans

Disponible dans toutes les
librairies et en vente en ligne



le reconnaît : « *ce métier réclame une grande humilité et beaucoup d'énergie, car la marge de progression de nos résident-e-s n'est pas toujours celle espérée.* »

« UN CONTE TRÈS ACTUEL QUI FAIT RÉFLÉCHIR »

En parallèle, Hannah n'a jamais cessé de vivre sa passion pour la création artistique. « *Après un épisode personnel douloureux, je me suis lancé un défi : réaliser un dessin chaque jour que j'ai commencé à publier sur les réseaux sociaux* », raconte-t-elle. C'est alors qu'elle est contactée par Virginie Esia, une autrice également professeure des écoles spécialisée qui lui propose d'illustrer son futur album jeunesse. Hannah se lance dans l'aventure et trouve l'inspiration. Son style « *à la fois naïf et enfantin* », son parti pris pour des couleurs chaudes et des personnages et motifs inspirés du monde oriental, sublime le récit et les textes imaginés par l'autrice : les pérégrinations d'une princesse moderne qui lutte contre les stéréotypes et défend l'indépendance des femmes. « *L'envol des princesses est un conte très actuel qui fait réfléchir à la fois les adultes et les enfants sur des sujets de société qui me tiennent à cœur. C'était passionnant de faire passer ces messages à travers mes dessins et les textes de Virginie* », précise Hannah.

SOLIDARITÉ

Une association qui défend vos droits

Grâce à son réseau de juristes et d'avocats spécialisés, l'association Droits, devoirs et démarches vous informe et vous oriente gratuitement dans le règlement de vos litiges d'ordre privé ou professionnel.

Vous êtes victimes de violences conjugales, d'un licenciement abusif ou risquez d'être expulsé de votre logement ? Vous ne connaissez pas réellement vos droits et ne savez pas vers qui vous tourner ? Depuis 2007, l'association Droits, devoirs et démarches est là « pour vous informer et vous accompagner face à ces difficultés », explique Aurélia Kolar, la présidente. Issue d'une famille d'avocats et de magistrats depuis trois générations, cette dernière a souhaité mettre l'expertise de professionnel-le-s du droit au service de toutes celles et ceux qui n'ont pas souvent les armes pour se défendre. « Que ce soit pour des violences, pour un litige avec son employeur ou son bailleur, il y a bien souvent des solutions, à travers la médiation ou certaines démarches, qui per-



“ Éviter aux personnes de s'engager dans des procédures judiciaires ”

mettent un règlement à l'amiable et évitent de saisir les tribunaux. » Si vous êtes confronté-e à ces difficultés, vous pouvez alors contacter l'association. Un avocat ou un juriste spécialisé va étudier et analyser, de façon gratuite et anonyme, votre situation et proposer les solutions appropriées : tentative de conciliation, rédaction d'un courrier, recours administratif... et ce sans aucun honoraire à payer. Aurélia Kolar tient d'ailleurs à saluer Jérémie Nutkowicz et Hélène Wolff, tous deux avocats, pour leur disponibilité et leur engagement au sein de l'association. « Notre objectif est d'apporter notre

expertise et d'éviter aux personnes de s'engager dans des procédures judiciaires souvent longues du fait de l'engorgement des tribunaux, explique la présidente. Nous sommes également très disponibles et facilement accessibles », ajoute-t-elle. Soutenue par la municipalité dans sa démarche – une rencontre a eu lieu avec Sandrine Louët, conseillère municipale déléguée aux discriminations et aux violences envers les femmes – l'association souhaite développer une démarche partenariale avec d'autres associations de la ville telles que Femmes et Promotion des Comportements pour pouvoir aider encore davantage de personnes. « Plus on va se fédérer et plus nous serons efficaces. »

 Permanence téléphonique au 01 79 63 99 76

ENTREPRISE

Un nouveau centre de stockage

Vous cherchez un espace pour stocker vos meubles, des documents ou tout autre objet ? Ouvert depuis la mi-janvier, le centre de stockage Bluespace vous propose une solution haut de gamme et à des tarifs très accessibles. La société Bluespace, nouvellement implantée en France, est le leader de ce secteur en Espagne et au Portugal avec plus de 60 centres. Elle met à disposition des particuliers et professionnels de nombreuses pièces de stockage allant de 1 m² à 160 m². Un espace bureau de 92 m² est également disponible à la location. Le site est également entièrement sécurisé par un système de vidéo surveillance

24h/24. L'accès s'effectue grâce à un code personnel, 365 jours par an. Vous pouvez également disposer gratuitement de chariots pour entreposer votre matériel. Dans son espace d'accueil, Bluespace propose également à la vente de nombreux matériels d'emballage (papier bulle, cartons, films étirables, couvertures de déménagement...) mais aussi un service de déménagement et de réception des marchandises. N'hésitez pas à venir profiter des promotions d'ouverture !

Bluespace
30 chemin des Carrouges
(en face du centre commercial Rosny 2)
Appel gratuit au 0800 703 100



Coallia, lieu ressource pour **une nouvelle vie**

Le centre d'hébergement d'urgence, qui accueille et accompagne des demandeurs et demandeuses d'asile, espère nouer de nouveaux partenariats pour mieux s'intégrer dans la vie locale.

Une première rencontre constructive et pleine de promesses. Le 15 avril, le maire, Olivier Sarrabeyrouse, s'est rendu chez Coallia, association qui gère un centre d'hébergement d'urgence pour demandeuses et demandeurs d'asile, afin de mieux connaître ses actions et poser les bases d'un partenariat.

50 % DE FEMMES ISOLÉES

Installé depuis 2019 sur le boulevard de la République, ce centre héberge en permanence une centaine de personnes isolées, orientées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et en attente du statut de réfugié-e. « Nos résident-e-s, qui sont originaires en majorité de l'Erythrée, de la Somalie, du Mali ou de l'Afghanistan, ont dû quitter leur pays car ils n'y étaient plus en sécurité, explique Pierre Graïc, chef de service. À Noisy-le-Sec, notre spécificité est d'accueillir pour moitié des femmes, ce qui est peu fréquent en Île-de-France, mais aussi quelques enfants de moins de 3 ans. » Tou-te-s ces résident-e-s sont logés dans des appartements allant du T3 au T5 et leur séjour au sein de la structure dure entre un an et un an et demi. Durant cette période, l'association, composée de sept travailleuses et travailleurs sociaux, accompagne ces personnes isolées dans leurs démarches administratives et juridiques notamment pour obtenir le statut de réfugié-e, puis dans la sortie de la structure et leur départ vers des Centres d'Hébergements Provisoires (CPH), en Province ou dans la région (lire encadré ci-contre).

UN PARTENARIAT À CONSTRUIRE

« Nos résident-e-s sont également accompagnés sur le plan sanitaire et social, en lien avec le



23

STRUCTURES COALLIA PRÉSENTES EN SEINE-SAINT-DENIS

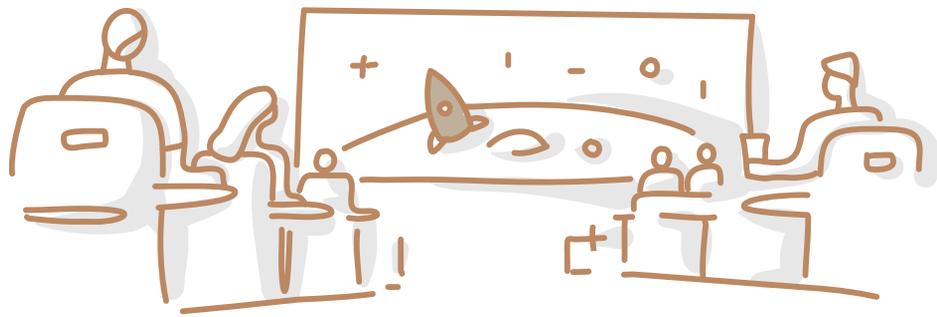
UN NOUVEAU DÉRACINEMENT

Chaque demandeuse ou demandeur d'asile placé dans un centre d'hébergement d'urgence effectue une demande pour obtenir le statut de réfugié-e. En général, 30 % des personnes obtiennent ce statut au bout d'un long parcours administratif. Une seule proposition leur est alors faite pour rejoindre un Centre d'Hébergement Provisoire (CPH) le plus souvent en Province car ces centres sont saturés en Île-de-France. « Beaucoup sont réticents à quitter la région car ils y ont tissé des liens et vivent cela comme un nouveau déracinement, explique Pierre Graïc. Si elles refusent la proposition, ces personnes doivent malgré tout quitter notre structure et se retrouver souvent sans logement... »

Centre médico-psychologique, la Protection Maternelle et Infantile ou le Centre Communal d'Action Sociale pour l'ouverture des droits aux RSA, ajoute Pierre Graïc. Nous proposons également des sorties culturelles, mais nous sommes en demande de nouveaux partenariats pour favoriser l'épanouissement de nos résident-e-s et leur intégration dans la vie locale ». En réponse à cette attente, le maire, Olivier Sarrabeyrouse, a indiqué sa volonté de construire une relation plus étroite avec la structure. « Une réflexion va être menée au sein des services de la Ville et en nous appuyant sur les associations locales, pour mettre en place des interventions culturelles, sportives et éducatives, mais aussi renforcer notre accompagnement sur le plan sanitaire notamment avec le Centre Municipal de Santé. Nous devons construire ensemble ce partenariat pour mieux associer vos résident-e-s à la vie noisienne, et faire connaître votre action. »

Du cinéma partout, pour tou-te-s

Cet été, Noisy-le-Sec renouvelle l'expérience du cinéma à ciel ouvert et organise l'*Open air cinema*. Une façon de (re)découvrir la ville et ses quartiers en toute convivialité.



Apporter le cinéma au cœur des quartiers au plus près des habitant-e-s. Tel est l'objectif de l'*Open air Cinema* proposé cet été par Wiam Berhouma, adjointe à la promotion et au développement de la culture et mis en place par la direction des Affaires culturelles. Gratuites et ouvertes à tou-te-s, ces projections, réalisées en partenariat avec Le Trianon, L'Écran Nomade d'Est-Ensemble et Les Toiles de Minuit auront lieu du 6 août au 3 septembre, à raison d'une séance par semaine

VOTEZ POUR VOTRE FILM PRÉFÉRÉ !

Cette année, c'est à vous de choisir le film que vous souhaitez voir dans votre quartier, parmi une sélection effectuée par la Ville. Pour cela,

il vous suffit de renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous. Il sera bien évidemment possible d'assister à la séance de votre choix quel que soit votre quartier de résidence. Vos réponses doivent être déposées dans des urnes mises à disposition ou envoyées par courriel à culture@noisyselec.fr avant le 31 mai.

À chaque séance, en plus du film, un court-métrage issu des ateliers du Trianon ou des ateliers vidéo réalisés par le Service Municipal de la Jeunesse vous sera proposé. La Ville souhaite également faire participer les associations de quartier, tant dans la mise en œuvre de ce projet que dans sa réalisation. Toute demande de collaboration peut être envoyée par courriel à culture@noisyselec.fr ou par téléphone au 01 49 42 67 17.

Wiam BERHOUMA, adjointe déléguée à la promotion et au développement de la culture, à la transmission de la mémoire et à l'éducation populaire.



DES MOMENTS D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES INTER-QUARTIERS

Je suis très heureuse de vous annoncer le retour, cet été, de la 2^e édition du cinéma plein air. Suite à la demande des habitant-e-s de Merlan, six quartiers accueilleront cette année des projections sur écrans géants, gratuites et ouvertes à toutes et tous. Ce dispositif permet de ne pas concentrer la culture en centre-ville, mais de la faire circuler à travers les quartiers. Le cinéma, et la culture en général, ne sont pas l'apanage de la centralité : ils doivent être plus démocratiques, populaires, accessibles. Chacune et chacun pourra profiter d'une séance près de chez soi, avec ses voisin.e.s, mais aussi partager des moments conviviaux, d'échanges et de rencontres avec des habitant-e-s venus d'autres quartiers. Les films sélectionnés abordent des sujets politiques importants et souvent invisibilisés : les violences policières, la place des femmes, les héros non-blancs, l'immigration maghrébine, l'adolescence, les cultures non-occidentales... Il nous tient à cœur de visibiliser ces thématiques et d'impulser des réflexions sur ces sujets d'actualité.



OPEN AIR CINEMA : CHOISISSEZ VOTRE FILM

La Ville de Noisy-le-Sec organise des séances de cinéma en plein air, du 6 août au 3 septembre, gratuites, ouvertes à tout-e-s, dans six quartiers. Choisissez le film que vous souhaitez (re)voir en répondant à ce questionnaire.

Prénom : Âge :

Votre quartier de résidence :

Le Londeau La Boissière Merlan Centre-Ville Haut Goulet/Jules Auffret Petit Noisy

Sélectionnez le film que vous souhaitez (re)voir (un seul choix possible) :

- The hate you give** de George Tillman Jr • États-Unis • 2019 • 2 h 13
- Les figures de l'Ombre** de Théodore Melfie • États-Unis • 2017 • 2 h 07
- Tout simplement noir** de Jean-Pascal Zadi • France • 2020 • 1 h 30
- L'odyssée de Pi** d'Ang Lee • États-Unis • 2012 • 2 h 05
- Ponyo sur la falaise** de Hayao Miyazaki • Japon • 2008 • 1 h 40
- Spider-Man : New Generation** de Bob Persichetti • États-Unis • 2018 • 1 h 56
- Patients** de Grand Corps Malade et Mehdi Idir • France • 2017 • 1 h 50
- C'est tout pour moi** de Nawell Madani • France • 2017 • 1 h 39
- Le sens de la fête** de Nakache et Toledano • France • 2017 • 1 h 57
- Vive-Versa** de Pete Docter • États-Unis • 2015 • 1 h 42
- La Vache** de Mohamed Hamidi • France • 2016 • 1 h 30

Le film que vous avez sélectionné est projeté dans un autre quartier ? Rejoignez-nous au lieu et à la date indiquée. Bulletin de vote à remettre avant le lundi 31 mai dans les urnes mises à disposition dans les écoles ou dans les équipements municipaux, auprès des associations ou encore à : culture@noisyselec.fr



L'espace urbain comme théâtre

En partenariat avec La Galerie, l'artiste Algéro-française Fériel Boushaki vous invite à participer à une série d'expérimentations questionnant la place du corps dans l'espace public.

L'artiste Fériel Boushaki (née en 1986 à Alger) a remporté en 2020 l'appel à candidatures lancé par le Centre national des arts plastiques (Cnap) pour réaliser un projet d'action culturelle en Seine-Saint-Denis pour une durée de 16 mois. Avec le Cnap (qui s'implantera bientôt à Pantin), la Fondation Fiminco à Romainville et La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, elle a imaginé un projet construit à partir de la notion de marche.

PARADE COLLECTIVE EN 2022

En préparation d'une parade collective prévue en 2022, elle propose cette année une série d'expérimentations sensibles sous forme d'ateliers qui questionnent la place du corps, ses états, ses identités et ses représentations dans l'espace public. Ces différentes actions se répartissent sur trois quartiers : les Sept Arpents à Pantin, l'Horloge à Romainville et Béthisy à Noisy-le-Sec. Fériel Boushaki travaille avec La Galerie, centre d'art contemporain pour préparer les prochains rendez-vous avec les habitant-e-s de Béthisy. Lorsque les condi-



© Salim Sainte Lucia

tions sanitaires le permettront, elle pourra déployer les premières étapes de son projet « Vision Vapeur ». Plusieurs déambulations seront organisées dans le quartier, invitant les participant-e-s à décaler leurs habitudes de marche en floutant leurs perceptions. L'artiste proposera également de réfléchir aux notions de légendes urbaines, puis de créer des costumes en pensant le vêtement de ville comme un déguisement et l'espace urbain comme un théâtre. Les participant-e-s pourront ensuite l'accompagner dans l'écriture et la réalisation d'une parade reliant les villes de Noisy-le-Sec, Romainville et Pantin.

Si vous souhaitez participer à ce projet, contactez La Galerie par courriel : lagalerie@noisysecc.fr

Des photos pour briser les clichés

L'association Noiséenne B_Attitude organise à partir du 15 mai, des ateliers de formation à l'image dans les différents quartiers de Noisy-le-Sec. Portée par Hichem Bouatia, cette association a pour objectif de promouvoir et faciliter l'accès aux arts, aux sports, aux loisirs et à l'emploi via des actions socio-éducatives et événementielles. Cette formation en photographie à destination

des jeunes a pour objectif de casser les clichés sur la banlieue.

LE SMARTPHONE COMME OUTIL

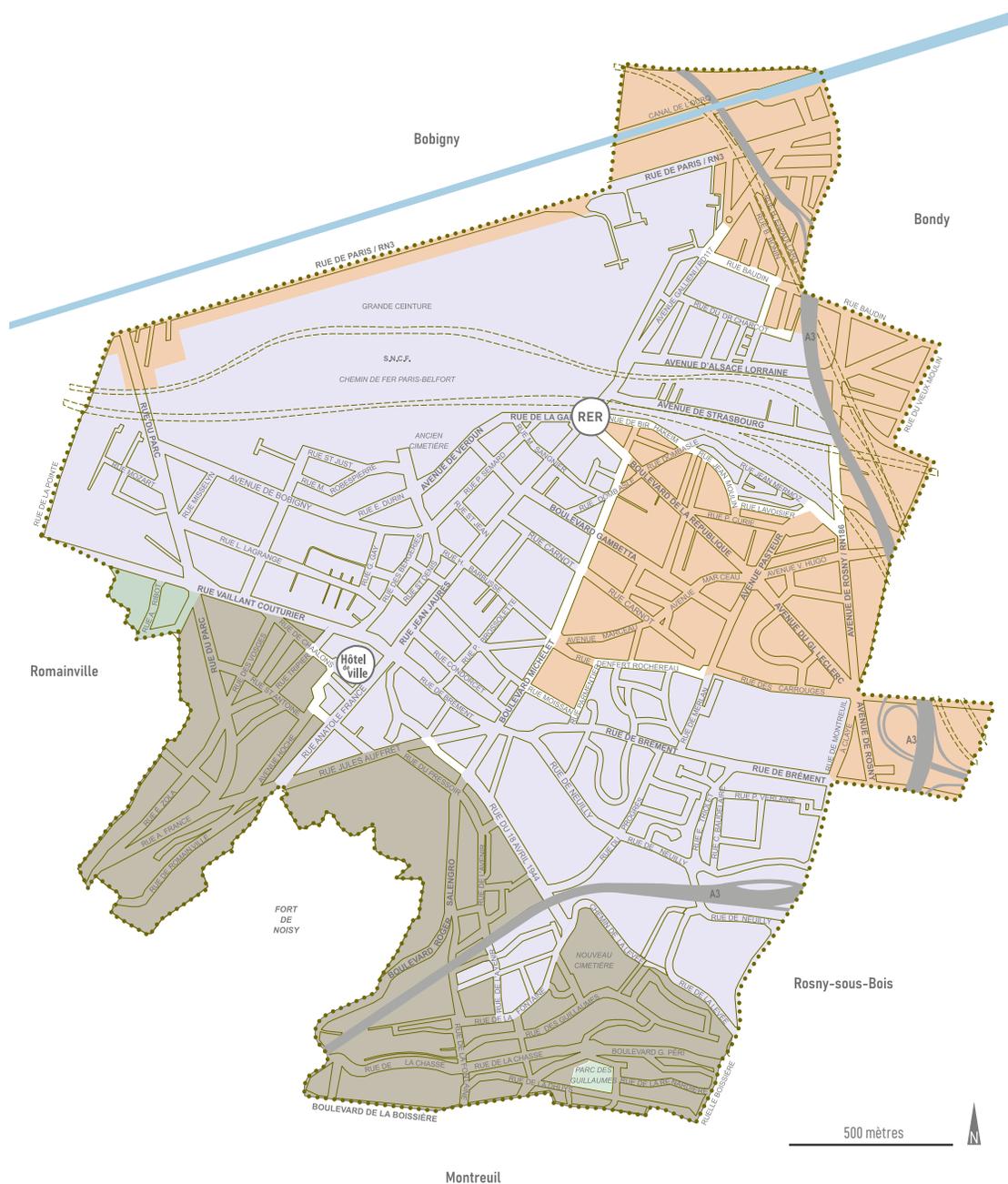
« Le support de ces ateliers sera le smartphone. Désormais, chacun en est pourvu et nous souhaitons apprendre aux jeunes à s'en servir, leur faire prendre conscience que s'il est bien maîtrisé, cet outil est doté de nombreuses possibilités. Cela nous permettra aussi de faire

de la prévention, » explique Hichem Bouatia. « Avec l'aide d'un photographe professionnel, nous allons amener les jeunes à réaliser des photos au cœur de leur quartier pour le valoriser et procurer des émotions. » B_Attitude, veut aussi « fédérer les acteurs et actrices associatifs de quartier pour promouvoir ces ateliers et accompagner les jeunes. »

 Informations et inscription @B_Attitude_officiel

Ordures Ménagères et Multi-Matériaux

Pour vous offrir une meilleure lisibilité sur les cartes de collecte, nous présenterons chaque mois, de façon alternée, celle des encombrants et celle des ordures ménagères/multi-matériaux.



ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

Matin : lundi • mercredi • vendredi lundi • vendredi mardi • samedi

MULTI-MATÉRIAUX (MM)

Matin : jeudi mardi

Sortez votre bac la veille, à partir de 20 h

Limites de secteur

Pour les rues colorisées, la collecte se fait le même jour côtés pairs et impairs.

Pour les rues blanches, votre secteur de collecte correspond au côté de la rue où se trouve votre logement.

Infos déchets
0 805 055 055

N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile



Est Ensemble
Grand Paris

géodéchets.fr

La carte interactive des points de collecte.
Accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOU-TES

Dépôts sauvages, déjections canines, non-utilisation des corbeilles de rue... Les comportements inacceptables d'une minorité compromettent les efforts du Territoire Est Ensemble et de la Ville pour nous offrir des espaces de vie propres et agréables. Chacun-e a un rôle à jouer pour maintenir la propreté de nos espaces publics.

DÉCHÈTERIES

Afin de limiter les contacts, des consignes temporaires sont à respecter :

- 1) présenter sa pièce d'identité et son justificatif de domicile sur le tableau de bord
- 2) attendre l'autorisation de pénétrer dans la déchèterie
- 3) prévoir la main-d'œuvre suffisante pour déposer les déchets
- 4) respecter les gestes barrières
- 5) jeter ses équipements de protection dans le conteneur prévu à cet effet



est-ensemble.fr/decheteries

DÉCHÈTERIE MOBILE

Tous les 3^e samedi du mois de 9 h à 13 h (samedi 15 mai ce mois-ci), sur le parking de la piscine Édouard-Herriot.

Service gratuit réservé aux habitant-e-s d'Est Ensemble, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Volume max. accepté : 2 m³/foyer.



est-ensemble.fr/decheteries-mobiles

COMPOSTAGE

Un composteur géré par l'association Le Sens de l'humus (contact@lesensdelhumus.org), est à votre disposition rue d'Estienne d'Orves.

Par ailleurs, des composteurs et lombricomposteurs (appartements) individuels sont mis à disposition par Est Ensemble après avoir suivi une formation gratuite de 2 h.



Inscriptions : 0 805 055 055 (appel gratuit) ou est-ensemble.fr/composter

CARNET MARS 2021

Décès

AUCLERC Yvette 89 ans
 BERG Lucie 97 ans
 CHERITI Redouane 50 ans
 CLAUZEL Patrick 61 ans
 DEBLASI Geneviève 92 ans

HERBI Abdellah 84 ans
 GOLDBERG Gérard 72 ans
 GON Jasmine 57 ans
 GRANGE Marguerite 93 ans
 GUNAY Aydin 83 ans
 IARICHÈNE Ali 96 ans

KADDOUR Mohammed 83 ans
 LYPHOUT Marinette 89 ans
 MONTEIRO GONÇALVES
 Valdemar 65 ans
 MORICEAU Léonce 95 ans
 PINELLI Jean 96 ans

PINTURAUD Michel 87 ans
 POZAS Eliane Incarnation 88 ans
 REBOURCET Marcelle 92 ans
 RHOUM Jean 72 ans
 VIGNAC Jacqueline 66 ans

PETITES ANNONCES

Emplois / Services

- Ingénieur informaticien vous assiste chez vous : mac, pc, box, internet, cours, réparation TV, antivirus, téléphonie, imprimantes...
Tél. 06 24 77 78 88 ou pcmac@gmail.com
- Femme cherche emploi de ménage et repassage.
Tél. 06 30 61 81 14
- Homme cherche emploi de peinture, toile de verre, etc. Devis gratuit. Travail soigné.
Tél. 06 38 43 67 87
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références recherche des heures de ménage et de repassage.
Tél. 06 22 76 66 18
- Sophrologue propose aux étudiant.e.s des séances afin de les préparer mentalement de façon optimale et les aider à passer leurs examens sereinement. Grâce au relâchement musculaire, à la respiration et aux suggestions d'images positives, ils pourront évacuer leur tension, stimuler la concentration et la mémorisation, accroître la confiance en soi. Au plaisir de vous accompagner.
Tél. 07 55 64 28 48

Divers

- À vendre chambre enfant lit 90 x 190, armoire 2 portes + matelas + sommier : 150 € ; Meuble secrétaire bureau en pin : 50 € ; Balançoire jardin portique bois équipé de 2 balançoires + échelle de corde : 70 €. Lots de jouets Playmobil : prix à débattre.
Tél. 06 61 33 48 24
- Vends frigo parfait état : 70 € ; Cuisinière électrique : 50 € ; Matelas et sommier (160 x 200) : 200 € ; Matelas (90 x 190) : 50 € ; Divers vêtements femme T36-38 et chaussures pointure 37. Détails sur les vêtements et leur prix sur demande.
Tél. 06 17 71 09 08
- Vends projecteur 3 appareils photos : Canon Power shot A95, Zeiss Ikon, Zenit.
Tél. 01 48 46 56 84
- À vendre machine à coudre Singer 10 et 13 points, portable et peu servi avec sachet aiguilles et mode d'emploi : 100 € (à débattre) ; 1 robe d'été à fleurs 40/42 Christine Laure : 10 € ; 1 tunique vert d'eau été Christine Laure 42/44 : 8 € ; 1 blouson pour homme 42/44 blanc en bon état : 8 € ; 1 K-way de marque vert tendre 42/44 : 8 €.
Tél. 01 48 58 46 69 / 06 81 60 37 24

- À vendre pupitre écolier une place : 20 € ; porte plante déco bois : 5 €. Tabouret bois métal pivotant : 12 € ; Couscoussier : 8 € ; Bottines Anna Field neuve peinture 38 noire (femme) : 20 €. Tajine terre cuite artisanale : 15 €. Le tout en très bon état.
Tél. 06 21 80 30 78
- À vendre table à langer Ikea (fixation mur) : 20 € ; Stérilisateur à froid : 20 € ; Tour de lit bébé : 5 € ; Gazinière : 80 € ; Meuble cuisine : 15 € ; Meuble salle de bain avec miroir : 10 € ; Meuble sous lavabo : 15 €. Photo sur demande.
Tél. 06 25 68 34 89
- Vends cause déménagement urgent 1 canapé d'angle cuir noir + armoire + table ordinateur + table basse + table avec ou sans 4 chaises + cuisine équipée + table cuisine avec 4 chaises. Le tout en bon état. Prix à débattre.
Tél. 06 65 23 77 88

- Cherche un vélo pour femme.
Tél. 06 80 89 32 26
- À vendre meuble chêne rustique télé vitré + côté étagère rangement CD radio : 50 € ; Petit bar en bois rustique fait avec racines de vigne original couleur intérieure rouge : 40 € ; Table de salon "petite" couleur marron écaille plastifiée dessus verre : 10 €.
Tél. 06 86 47 37 30
- Urgent cause déménagement vend belle vitrine blanche fond miroir : 120 €. Petite table ronde blanche pied chromé : 65 € ; 2 tablettes Samsung 19 pouces : 60 € pièce ; Petit caméscope Samsung état neuf : 110 € ; Ensemble de fauteuil de jardin : 100 €
Tél. 06 83 55 44 23

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX : SOYEZ VIGILANT·E·S

Actuellement, des personnes peu scrupuleuses, qui se disent mandatées par l'État, contactent les propriétaires de maisons anciennes dans le cadre de la loi sur la rénovation énergétique. Par téléphone, ces "artisans" affirment que vous êtes dans l'obligation de mener un diagnostic et se déplacent ensuite à votre domicile pour proposer des services. Par précaution, demandez la carte professionnelle et surtout, ne laissez pas entrer chez vous une entreprise que vous n'avez pas sollicitée.
Restez vigilant·e !

COUPON À DÉTACHER

Règlement : ce service est réservé uniquement aux Noiséen.ne.s. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur. La mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous et envoyez le coupon à :
 Direction de la Communication, Mairie de Noisy-le-Sec, Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec CEDEX

RUBRIQUE ET TEXTE DE VOTRE ANNONCE :

.....

.....

.....

NOM/PRÉNOM/ TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

.....

.....

Mentions légales CNIL : Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Ville de Noisy-le-Sec, à des fins de publication "Petites annonces" du Noiséen. Les destinataires des données sont : Direction de la Communication. Vos données sont conservées une année. Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer votre droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement des données. Vous pouvez exercer votre droit par courrier à Monsieur le Maire, 1 place du Maréchal Foch ou par e-mail à dpo@noisysec.fr. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les mentions légales sur le site internet de la ville www.noisysec.fr »

SANTÉ

INFIRMIERS DE GARDE

- Mme Laurençon
2, rue St-Jean. 01 48 47 60 49
- Mme Riberprey
75 rue Jean-Jaurès. 07 62 17 41 96
- Mme Chabi
36 rue A-France. 06 64 47 22 31
- Mme Durand
8, rue J.-Moulin. 06 60 82 76 36
- Mme Kradolfer
4, square Stephenson
01 48 43 69 69 ou 06 83 25 66 97
- Mme Ould Labeyrie
36, rue A.-France. 06 30 24 08 50
- Mme Labeyrie
36, rue A.-France. 06 64 47 22 31
- M. Lecair
8, rue J.-Moulin. 01 48 48 24 10
- Mme Hardy / Mme Le Bourhis
2, rue St-Jean. 01 48 45 37 72
- Mme Zana
2, rue de l'Union. 01 48 45 83 00
- Mme Pischedda / Mme Naudin
4, square Stephenson
01 48 45 45 94 ou 06 38 61 22 66
- Mme Bikié
35, av. de Brément
01 41 71 13 93 ou 06 22 96 26 61

PHARMACIES DE GARDE

Sur décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, les gardes sont assurées par roulement entre différentes enseignes.

Pour en savoir plus :
<https://monpharmacien-idf.fr>

ATTENTION :

Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé d'appeler avant de se déplacer. Pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de garde chaque nuit, contactez le 17 (gendarmerie ou commissariat de proximité).

COORDONNÉES DES PHARMACIES

- Pharmacie Barbusse**
38 avenue H.-Barbusse, à Drancy.
01 48 30 03 27
- Pharmacie Berthelot**
5 rue Marcelin-Berthelot, à Drancy
01 48 32 02 11
- Pharmacie Centrale**
64 av. Louis-Aragon, à Bobigny
01 48 30 38 09
- Pharmacie Cohen de Lara**
103 avenue Jean-Lolive, à Pantin
01 48 45 26 67

Pharmacie des 4 routes

129, av. Henri Barbusse à Drancy.
01 48 30 22 65

Pharmacie Dongmo

150 avenue Jean-Lolive, à Pantin
01 48 45 12 25

Pharmacie de l'Église

132 av. J.-Lolive, à Pantin
01 48 45 00 97

Pharmacie du Marché

20 rue Jean-Jaurès, à Noisy-le-Sec
01 48 43 98 45

Pharmacie Gabriel (ex-pharmacie

Domus) 15 allée G.-Zirnhelt (face au 78 av. du GaL.-De-Gaulle), à Rosny. 01 48 94 71 21

Pharmacie Maarek.

26 rue de Paris, à Montreuil. 01 42 87 77 37

Pharmacie Nigelle

144 rue R.-Salengro, à Drancy
01 48 30 24 74

Pharmacie principale

160 av. Henri-Barbusse, à Drancy
01 48 30 01 95

Pharmacie Simon - Attali

15 av. Faidherbe, au Pré-Saint-Gervais
01 48 30 01 95

Pharmacie Tchamba Sanjon

33 av. Jean-Jaurès, au Pré-Saint-Gervais
01 48 45 05 90

PERMANENCE MÉDICALE

Les médecins généralistes libéraux du secteur assurent une permanence médicale **le samedi de 14 h à 20 h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.**

CMS Fernand-Goulène
5, rue Pierre-Brossolette
Appeler le 15



ANNUAIRE DES SERVICES

HOTEL DE VILLE

Place du Maréchal-Foch

• Guichet unique et Régie

Inscription et restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs (Mot-clé : « Guichet unique » ou « régie »)
guichet.unique@noisyselec.fr
regie.unique@noisyselec.fr
www.espace-citoyens.net/noisyselec

• Services à la Population et État civil

(Mot-clé : « population » ou « État-civil »)
population@noisyselec.fr - elections@noisyselec.fr
01 49 42 66 00

Horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
Samedi : 9 h - 12 h

ÉDUCATION

01 49 42 67 91
accueilsdeloisirs@noisyselec.fr

• Coordination Petite Enfance

01 49 42 67 75

RELATIONS PUBLIQUES – VIE ASSOCIATIVE

01 49 42 67 16 - relations.publiques@noisyselec.fr

SERVICES TECHNIQUES

29 rue de la Fontaine
01 49 42 67 12

• Espaces verts

20 rue de Neuilly
01 49 42 67 01
service.espacesverts@noisyselec.fr

• Voirie, circulation, éclairage public

29 rue de la Fontaine
01 49 42 66 66
01 49 42 66 01
genie.urbain@noisyselec.fr

• Agents des Espaces Publics (AEP)

3 rue Paul-Vaillant-Couturier
01 49 42 64 36
aep@noisyselec.fr

CIMETIÈRES

Nouveau cimetière et bureau commun, 33, rue de la fontaine, 01 49 42 67 54
Ancien cimetière, 90, rue Saint Denis
Bureau : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
(uniquement au nouveau cimetière)
Ouverture des cimetières : 7j/7 du 1^{er} mai au 1^{er} novembre inclus 8 h - 18 h, du 2 novembre au 30 avril inclus 9 h - 17 h

POLICE MUNICIPALE

115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 67
Horaires : du lundi au vendredi 7 h - 1 h, samedi : 8 h - 15 h
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, samedi de 8 h à 15 h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

11 rue de Brément
01 41 83 81 10

Secteur Action sociale / Insertion :

01 41 83 81 20, ccas@noisyselec.fr
Horaires : lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h.
Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ FERNAND-GOULÈNE

• Unité de soins - consultations de médecine générale et spécialisée

5, rue Pierre-Brossolette
01 49 42 67 20
01 49 42 64 32 (infirmierie)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h
Samedi : 8 h 30 - 12 h

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

1 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 17

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE

Centre Gérard-Philipe,
115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 10
sports@noisyselec.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Samedi : 11 h - 16 h (service municipal de la jeunesse uniquement)

• Service municipal de la jeunesse / Point Information Jeunesse

15 rue Béthisy
01 49 42 67 11
smj@noisyselec.fr et pij@noisyselec.fr
Horaires : mardi, mercredi et vendredi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h, jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h, samedi : 11 h - 16 h



www.noisyselec.fr
Ville de Noisy Le Sec

CITOYEN ET COMMUNISTE

Vol en bande organisée

La crise sanitaire n'est pas terminée, ses effets sur l'économie ne font que commencer et c'est ce moment que choisit le gouvernement pour relancer la privatisation d'EDF.

Le gouvernement indique vouloir scinder cette entreprise publique en trois entités et en privatiser une partie :

- EDF Vert qui regrouperait les entités les plus rentables (énergies renouvelables, l'éolien, le photovoltaïque, les réseaux électriques ENEDIS et SEI) dont le capital serait ouvert aux investisseurs privés leur assurant des revenus réguliers et sûrs ;

- EDF Azur qui concernerait nos barrages hydroélectriques dont la concession serait mise en vente ;

- EDF Bleu qui resterait public, cette entité nécessite des investissements lourds comme la filière nucléaire.

Les dettes resteront publiques et les profits pourront alimenter les plus riches. Aucun objectif environnemental n'est inclus dans ce projet. Les tarifs d'électricité augmenteront comme nous avons pu le constater avec la privatisation de GDF. Dix sept ans nous séparent de cette privatisation qui a vu le prix du gaz s'envoler de 75 % (hors inflation).

Les foyers noisèens les plus modestes verront augmenter considérablement leur dépense énergétique.

Le droit à l'énergie, à un tarif abordable, est un droit essentiel, refusons ensemble ce projet.

Bruno MARTINEZ

ÉCOLOGIE SOLIDARITÉS,
NOISY EN COMMUN

Refuser qu'il y ait plus de plastique que de poisson dans nos océans

« Notre alternative n'est plus de construire un monde meilleur ou pas... mais un monde ou pas de monde du tout ! » Günther Anders

Avant de retrouver la liberté qui a tellement été mise à mal pendant cette pandémie, nous devons par la connaissance nous ré-appropriier la responsabilité commune des éléments essentiels à notre survie : la terre, l'air, l'eau, la faune et la flore.

Vous le savez, un monde meilleur est possible, nous avons le pouvoir de prendre notre destin en main et le choix de changer notre rapport au temps :

- **d'écouter les oiseaux et d'opter pour une sobriété heureuse**
- **d'adopter des modes de consommation et de production plus responsables**
- **de rouler à vélo, de cuisiner et de composer**
- **de refuser la fatalité et d'aller voter**

Il est encore temps de nous organiser, de mettre fin aux grands projets inutiles, de nous libérer par le haut d'une politique de l'État infantiliste et répressive qui accroît les inégalités et fait prospérer la misère.

À Noisy comme ailleurs des solutions existent. En soutenant les services publics, une transition écologique juste et heureuse est possible.

Patrick LASCoux

NOISY ENVIE : CITOYENS,
ÉCOLOGISTES, SOCIALISTES

La loi Climat, un coup d'épée dans l'eau

Une Convention citoyenne a conduit le gouvernement à soumettre aux députés l'adoption d'une loi censée reprendre les propositions sur le climat de 150 citoyens. À priori, on ne peut qu'approuver le processus. Or, cette loi est décevante. Les infractions environnementales sont mal définies ou à côté du sujet. Les amendements contre l'impunité des pollueurs furent rejetés pour « sécuriser les acteurs économiques »...

Il convient donc de reprendre la main localement. À titre d'exemple : ¼ des gares du Grand Paris en construction porterait atteinte à des terres agricoles et à l'état naturel. Il faut repenser ou compenser ses projets. À Noisy, un programme de transformation écologique est inscrit dans le budget 2021 et des mesures concrètes ont été prises. Comme le gouvernement, l'opposition traîne des pieds et émet des réserves lors du dernier Conseil municipal sur le recrutement d'un ingénieur indispensable à la rénovation thermique des bâtiments de notre ville. Contrairement à ce que l'on entend actuellement, l'écologie n'est manifestement pas un enjeu pour tous les partis.

François RONGET, Charlotte LE PROVOST,
Medy LABIDI, Corinne BORD

100 % NOISY

Noisy, une ville moins solidaire !

Alors que le pays vit l'une de ses plus grandes crises sanitaires, économiques et sociales, la majorité décide de couper les vivres à l'épicerie solidaire.

En 2013, Laurent RIVOIRE inaugura l'épicerie solidaire à Noisy le Sec. Le projet que nous soutenions était essentiel pour apporter de l'aide alimentaire de qualité aux personnes en difficultés.

Nous versions une subvention de 19000 € à la Croix-Rouge afin d'apporter une aide alimentaire.

Monsieur le maire et son équipe ont décidé de résilier la convention avec la Croix Rouge. L'épicerie solidaire doit fermer cette année !

Qui en profite ? Les associations amies pour lesquelles il augmente les subventions.

En juin 2020, le candidat Olivier Sarrabeyrouse en pleine campagne demandait la gratuité des cantines. En avril 2021, maintenant élu, il rejette sa propre proposition de gratuité de la cantine !!!

3 confinements successifs, un taux d'incidence qui figure parmi les plus hauts de France et RIEN n'est fait sur Noisy. Pas même un centre de vaccination au CMS.

Pas de santé, sans solidarité, au secours, Noisy se meurt.

L'ÉQUIPE 100% NOISY

AGIR POUR NOISY

Agir pour relancer Noisy

Le budget 2021 marque des changements positifs mais reste timide sur des points essentiels et comporte des manques.

Pour la jeunesse, grande oubliée du mandat précédent, les espoirs sont déçus faute de projets et de moyens.

Pour la transition écologique, le discours est volontaire. Mais la rénovation thermique des logements méritait une action prioritaire et concrète qui reste à écrire.

Rien n'a été prévu pour le développement économique, les commerces et notre marché.

La rénovation du centre-ville avec l'arrivée du tram devrait être une priorité.

Enfin, la répartition des subventions aux associations nécessite de nouveaux critères, justes et transparents.

Il reste beaucoup à faire...

JEAN-PAUL LEFEBVRE,
Conseiller municipal
Adjoint au maire honoraire

LE MAIRE VOUS REÇOIT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- PAR COURRIEL : MAIRE@NOISYLESEC.FR
- PAR TÉLÉPHONE : 01 49 42 66 69



Olivier SARRABEYROUSE,
maire de Noisy-le-Sec

CHAQUE MERCREDI À PARTIR DE 16 H (uniquement sur rendez-vous)

LES ÉLU-E-S VOUS REÇOIVENT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

- PAR COURRIEL : SECRETARIAT.ELUS@NOISYLESEC.FR
- PAR TÉLÉPHONE : 01 49 42 66 21

Corinne BORD, conseillère régionale et adjointe déléguée aux finances et aux achats



EN SEMAINE ET LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

Wiam BERHOUMA, adjointe déléguée au développement et à la promotion de la culture, à l'éducation populaire et à la transmission de la mémoire



EN SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS ET PERMANENCE UN MERCREDI SUR DEUX

Albert PRISSETTE, conseiller municipal



LE MERCREDI ET LE JEUDI EN MATINÉE

François RONGET, conseiller municipal délégué au développement économique et à l'emploi



LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

Les autres élu-e-s peuvent vous recevoir en fonction de leurs disponibilités. Les adjoint-e-s de quartier sont amenés à vous rencontrer directement sur le terrain lors des conseils de quartier et autres réunions publiques.

Anne DÉO, adjointe déléguée à la santé, aux solidarités, au handicap et à l'accès aux droits



LE JEUDI EN JOURNÉE

Julie GRÜNEBAUM, adjointe déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration



PAS DE PERMANENCE CE MOIS-CI

Samia FETTAL, adjointe déléguée à la jeunesse et aux droits à la jeunesse



EN FIN DE JOURNÉE EN SEMAINE (selon les demandes)

Sandrine LOUËT, conseillère municipale déléguée aux discriminations, à l'égalité femmes-hommes et aux violences envers les femmes



LE MERCREDI ET LE SAMEDI EN MATINÉE

Jean-Luc LE COROLLER, adjoint délégué aux bâtiments publics, à la voirie et aux déchets



LE JEUDI MATIN DE 9 H À 12 H

Pascale LABBÉ, conseillère départementale et adjointe déléguée au développement du service public et du personnel communal, et des temps libérés



UN VENDREDI ET UN SAMEDI MATIN PAR MOIS SUR RENDEZ-VOUS

Hakima LOUNIS, conseillère municipale déléguée à la petite enfance



LE MARDI ET LE JEUDI APRÈS-MIDI (selon les demandes)

Séréna YAHHI, conseillère municipale déléguée au droit à la tranquillité publique



UN SAMEDI MATIN PAR MOIS (LE 15 CE MOIS-CI)

LES ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION VOUS REÇOIVENT

Souad TERKI et Laurent RIVOIRE



LE SAMEDI MATIN EN MAIRIE

Jean-Paul LEFEBVRE



LE VENDREDI DE 16 H À 18 H SUR RENDEZ-VOUS
Prise de rdv. au 06 22 67 83 83 ou par courriel : jean-paul.lefebvre@noisylesec.fr

1871-2021

150 ANS DE LA COMMUNE



Des combats d'hier
et d'aujourd'hui

DU 25 MAI
AU 12 JUIN

- Expositions
- Conférences
- Ateliers
- Visites guidées
- Randonnées
- Cinéma

+ d'infos

www.noisylesec.fr

 Ville de Noisy-le-Sec

